

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 33.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 17 AOUT 1882

## AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer.

*L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

## RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Ceux qui suivent le cours des idées, le mouvement de la pensée publique dans notre province, ont maintes fois remarqué sans doute, qu'il y a une foule de problèmes que l'on soulève d'une année à l'autre soit dans la presse, soit dans nos Chambres ! Un député, frais émoulu d'un collège rural, arrive au parlement avec toutes espèces de plans qu'il croit nouveaux et qu'il se propose de développer à la première occasion, pour l'éducation de ses collègues et l'avantage du pays. Cette occasion désirée se présente et il fait un discours sur la colonisation, si c'est à Québec, et sur l'immigration, s'il occupe un siège à Ottawa ! Quel est le journaliste à court de sujets à traiter, qui n'a pas imprimé des centaines de colonnes sur les moyens d'encourager le commerce et les manufactures !

Chacun de nous est porté à croire que ces problèmes ont surgi le jour où le parlement, où la presse lui en a fait part pour la première fois ; mais détrompons-nous tous. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil provincial. Il y a 75 ans sonnés que ces grandes questions ont été soumises au feu de la discussion. Oui, 75 ans, ni plus ni moins ! En ouvrant le *Canadien*, à la date du 7 novembre 1807, nous y trouvons une série de 19 questions que ce journal pose à ses lecteurs en leur demandant d'y répondre. C'est très curieux à lire et on nous saura gré de les reproduire ici :

Ci-après est une série de Questions, qui discutées dans ce papier, deviendraient bien intéressantes & jetteraient beaucoup de lumières ; nous les proposons donc au Public, & nous prions ceux qui voudront écrire sur ces questions d'être clair & précis, afin d'être mieux compris par nos lecteurs.

1. Si les intérêts de la Mère-Patrie sont liés avec ceux de la Province ?
2. Quels peuvent être les moyens de rendre la Province utile à la Mère-Patrie ?
3. Quels peuvent être les moyens de faire fleurir la Province ?
4. Quelles sont les raisons pour lesquelles la Province fait si peu de progrès ?
5. S'il serait avantageux à la Province d'avoir un ou deux Agents en Angleterre ?
6. Quel est le meilleur plan pour l'administration de la Justice dans la Province ?
7. S'il serait avantageux à la Mère-Patrie & au Pays que la Province soutint sa liste civile ?
8. Quelles sont les institutions publiques les plus nécessaires & pressées à établir dans le pays ?
9. Quels sont les moyens d'encourager l'éducation, les arts & les sciences ?
10. Quels sont les moyens d'encourager l'Agriculture ?
11. Quels sont les moyens d'encourager le commerce ?
12. Quels sont les moyens de Commerce dans le pays ?

13. Quels sont les moyens d'encourager les manufactures dans le pays ?

14. S'il serait avantageux d'avoir une Banque dans le pays ?

15. Quels sont les moyens de conserver la Province à la Mère-Patrie ?

16. S'il est avantageux ou prudent à la Mère-Patrie de faire habiter les Townships par des Américains ?

17. S'il est plus avantageux à la Mère-Patrie que les places dans ce pays soient remplies par des personnes non-Canadiennes plutôt que par des Canadiens ?

18. S'il est avantageux à la Mère-Patrie d'éteindre la langue des Canadiens ?

19. S'il est avantageux d'anéantir leur religion & leurs lois, & si ceux qui y travaillent sont les amis de la Grande-Bretagne ?

Chaque correspondant peut prendre la question qu'il plaira traiter avec plus de succès, en référant toujours à la question pour l'ordre.—Cela ne nous empêchera pas de traiter d'autres questions suivant l'exigence des cas.

A part quelques articles, on croirait cette espèce de questionnaire politique écrit d'hier. On discute encore et plus que jamais la question des relations de la mère-patrie avec le Canada. L'hiver dernier, le *Club Cartier* et le *Club National*, de Montréal, se demandaient qu'elle devait être la nature de ses relations ? On a résolu la chose, mais cela n'empêche qu'on la résoudra encore bien des fois avant d'arriver à une résolution finale. Il y a, dans les premières lignes de ce questionnaire, une phrase d'une éloquente naïveté qui manifeste bien les sentiments de profonde loyauté et d'attachement à la mère-patrie que professaient nos ancêtres. Ils se demandaient : *quels peuvent être les moyens de rendre la province utile à la mère-patrie et de la lui conserver ?* C'est le comble de la loyauté ! Ces bons Canadiens d'antan ne savaient pas encore que cette excellente mère-patrie ne songeait qu'à les exploiter comme gens taillables et corvéables à merci. Ils voulaient s'offrir à sa rapacité. Nous avons bien fait du chemin depuis. Nous nous demandons plutôt aujourd'hui : *Quels peuvent être les moyens de rendre la mère-patrie utile à la province ?* Dans ce but, nous lui avons extorqué le droit de reviser nos tarifs, nous avons frappé de droits ses marchandises. Nous voulons d'une alliance qui rapporte quelque chose, et nos relations, basées autrefois sur le sentiment né de l'instinct de conservation, s'appuient aujourd'hui sur l'intérêt mutuel.

Nos ancêtres tournaient des regards anxieux vers la mère-patrie, et c'était assez naturel. Autre temps, autre attitude. Ils avaient à choisir alors entre l'Angleterre, dont quelques actes de justice leur faisaient attendre beaucoup, et les Etats-Unis qui leur étaient profondément antipathiques. La France n'était rien pour eux. Elle ne leur inspirait que de l'horreur. N'oublions pas que toute notre province était encore sous l'impression pénible que lui avait causé l'exécution de Louis XVI, les massacres de la terreur, les hontes du Directoire, les turpitudes des fêtes de la déesse Raison, substituées à la religion qui lui était chère. C'est cette impression qui faisait dire, neuf ans auparavant, à Mgr Plessis (\*) en apprenant la victoire d'Aboukir remportée par Nelson sur la flotte française : "Réjouissons-nous de ce glorieux événement. Tout ce qui affaiblit la France tend à l'éloigner de nous. Tout ce qui l'en éloigne assure nos vies, notre liberté, notre repos, nos propriétés, notre culte, notre bonheur." L'épopée impériale n'avait pas encore, avec les fanfares de ses victoires, fait oublier les sombres drames de la révolution.

Il y a des institutions qui sont toujours perfectibles, d'abord parce qu'elles sont humaines, ensuite parce que l'état social qui les a vues naître a subi des modifications. On demandait, en 1807, la réforme de l'administration de la justice et on le demande encore. A l'heure qu'il est, M. Laflamme ne publie-t-il pas dans la *Minerve* une série d'articles sur ce sujet ? Il va sans dire que les réformes que l'on demande aujourd'hui sont bien moins radicales et moins urgentes que celles que l'on réclamait en 1807. De ce côté, il y a eu d'immenses progrès réalisés.

Nous ne saurions en dire autant de la question qui a rapport à l'agriculture. Tout a changé, avancé dans notre province ; le système d'enseignement, l'instruction publique, le commerce. Mais sur bien des points

(\*) Discours prononcé dans la cathédrale de Québec, le 10 janvier 1799, à l'occasion de la victoire remportée par les forces royales de Sa Majesté britannique, les 1 et 2 août 1798.

du pays, l'agriculture n'est guère plus avancée qu'en 1807, si ce n'est dans le voisinage des villes. Il y a quelques années, MM. Barnard et le Dr Larue, étudiant notre province au point de vue des progrès de l'agriculture, constataient qu'elle était dans un état alarmant. En 1826, l'abbé Holmes indiquait aux Canadiens les réformes qu'il fallait réaliser dans nos campagnes, et il signalait les vices de notre mode de culture, vices qui existaient à cette époque comme en 1807 et comme aujourd'hui.

Ces questions posées par le *Canadien* de 1807, sont plus intéressantes qu'elles en ont l'air. Elles peuvent servir de point de départ à une étude comparée sur l'état du pays à cette époque et de nos jours. Elles n'ont donc pas seulement un intérêt de curiosité bibliographique.

On nous demandera sans doute si ces questions ont provoqué beaucoup de réponses ? Nous n'en avons vu aucune, si ce n'est un travail sur l'éducation et encore il ne parait pas avoir été la conséquence de l'une de ces questions. Mais si pareille série de points d'interrogations était posée aujourd'hui à nos contemporains, de quel déluge de réponses ne serions-nous pas inondés ! Il y a certes progrès dans l'art de la parole et de l'écriture. Mais si nous sommes plus loquaces, plus verbeux que nos ancêtres—sommes-nous—posant à notre tour une question—sommes-nous plus pratiques ?

A. D. DECELLES.

## AUX HOMMES DE BON SENS

UNE QUESTION TOUJOURS ANCIENNE, TOUJOURS NOUVELLE

Grâce à Dieu, les hommes de bon sens ne sont pas rares parmi nous. C'est à eux que je m'adresse, et non certes pour juger une cause nouvelle : celle que je vais proposer est vieille de onze ans ; encore moins pour reviser une sentence déjà portée : au Canada, les catholiques n'ont jamais admis l'infâme doctrine *des faits accomplis* ; mais pour remettre en lumière quelques vérités utiles à se rappeler à l'heure présente, et pour protester contre les mensonges débités depuis longues années par la presse révolutionnaire de tous les pays. Sur le nouveau terrain où je m'engage, je serais timide si je n'avais en mains un excellent opuscule que je veux seulement commenter, et si je n'étais fort de la foi commune à la justice de la cause. A couvert de cette double égide, je ne crains personne, même pas les avocats.

La question romaine est-elle jugée en dernier ressort ? Les canons qui tonnèrent en 1870 contre les murs de Rome ont-ils assuré à l'Italie le dernier lambeau du territoire que la révolution avait laissé au Pape après la spoliation de 1859 à 1860 ? Le gouvernement d'Italie a dit souvent oui avec Victor-Emmanuel et Humbert I ; ainsi ont dit aussi les manipulateurs de l'opinion soudoyés par les loges. Mais le glorieux Pie IX et son très sage successeur Léon XIII n'ont pas cessé de réclamer solennellement contre ce mensonge, et après eux les évêques du monde entier ont fait entendre les protestations les mieux motivées et les plus énergiques.

Quoique les gouvernements d'Europe se fussent réservés leurs droits, et quoique souvent les salles parlementaires eussent retenti des plaintes des membres catholiques, on eût pu craindre, étant donné les tendances maçonniques de ceux qui gouvernent le monde, que cette injustice criante ne fût restée comme tant d'autres impunie et, pour ainsi dire, justifiée par le temps. Quelques catholiques même, homme de peu de foi et moins encore de bon sens, semblaient par moments disposés à courber la tête avec résignation sous la main fatale des événements. Ils ne semblaient pas se douter qu'il est de ces questions qui, comme les montagnes, se font voir de partout et se retrouvent toujours sur le chemin du voyageur politique. Le bon Dieu, dans sa providence, a voulu lui-même leur rappeler cette leçon et donner un démenti aux révolutionnaires couronnés et autres.

Le 13 juillet 1881, sans aucune provocation de la part des catholiques, les révolutionnaires romains insultaient les restes vénérables du grand Pie IX ; un ministre inepte s'efforçait quelques jours après de pallier ces outrages aux yeux des autres gouvernements. Et

voilà qu'un cri d'horreur s'élève par tout le monde civilisé et chrétien, que les hommes politiques ouvrent les yeux sur la situation faite au Chef de la religion catholique, et que deux gouvernements protestants eux-mêmes entrent en pourparlers avec le Pape pour envoyer à Rome des représentants diplomatiques. L'émoi fut grand parmi les auteurs et les fauteurs de la guerre au Saint-Siège ; leurs cris de haine, de blasphème et de blâme remplirent l'air. Ils avaient raison. Encore une fois, ils étaient joués par Celui qui se rit de ses ennemis, et ils voyaient se dresser devant eux la question de la souveraineté pontificale qu'ils croyaient avoir résolue ou du moins avoir éloignée pour longtemps. *Et subsannavit eos.*

Cette nouvelle agitation politique aura-t-elle comme effet de nous donner le ciel serein si vivement désiré, ou bien nous annonce-t-elle de nouvelles tempêtes ? Nous ne pouvons le savoir : de nos jours, les revirements politiques se produisent si vite ! Mais, quoi qu'il en soit, ce nuage qui passe sur l'étoile maçonnique est au moins le présage heureux d'un obscurcissement complet, et nous en profiterons pour jeter une fois de plus nos regards sur le soleil du droit et de la justice. Ce que nous dirons a été dit cent fois, et bien mieux que nous ne le pouvons faire, mais le dire nous plaît, parce que c'est un hommage rendu à la vérité opprimée, et que c'est une protestation de plus faite par le Canada catholique contre l'injustice triomphante. Commençons donc par la question de droit.

La question romaine, comme on est convenu d'appeler la question du pouvoir temporel, a-t-elle simplement une portée politique ? Ou bien, implique-t-elle une question religieuse de la plus haute importance ? Tel est, il me semble, le premier problème que le catholique doit résoudre. Et certes, avouons-le, il n'est pas difficile. De quelque côté qu'on l'envisage, la liberté du Pape, comme Vicaire de Jésus-Christ, dépend de nos jours de la possession du pouvoir temporel.

Pas n'est besoin de rappeler les plaintes de Pie IX et de Léon XIII : nos cœurs affectueux de fils entendent sans cesse retentir ce cri : *sub hostili potestate constitutus*, "aux mains d'un pouvoir ennemi," par lequel ces deux Papes déclaraient au monde n'avoir plus la liberté requise ou l'exercice de leur saint ministère. Pas n'est besoin non plus de souiller notre papier des blasphèmes par lesquels la franc-maçonnerie exprimait ses désirs et ses aspirations. Si elle lança Garibaldi sur Rome, si elle y conduisit Victor-Emmanuel, si par tout le monde elle se félicita de sa facile conquête, c'est que la prise de Rome était dans ses vues, la chute du catholicisme et la ruine de l'Eglise. L'unité de l'Italie, la spoliation du Pape et l'occupation de Rome ne furent jamais, au dire des révolutionnaires eux-mêmes, que des moyens pris par eux pour détruire la liberté du Souverain Pontife et, par elle, l'œuvre du Christ sur la terre.

Outre les affirmations des Papes et des francs-maçons, nous avons, pour nous en assurer, la conduite du pouvoir révolutionnaire introduit dans la ville des Papes par la brèche ouverte à la Porta Pia. Frappé lui-même de l'intime union qu'il y a entre la liberté du Pontife et la possession de Rome, il n'a cessé d'envoyer des notes diplomatiques et des déclarations officielles aux divers gouvernements, les assurant qu'il respecterait le libre exercice de l'autorité pontificale dans le gouvernement de l'Eglise. Il a pris les plus solennels engagements en face des peuples et des rois, et il a enfin créé cette fameuse loi des Garanties qui n'est au fond qu'une dérision. Or, cette sollicitude du gouvernement usurpateur ne prouve-t-elle pas que lui aussi il a vu ce que le bon sens d'ailleurs dit très haut : que le Pape à Rome est nécessairement souverain ou prisonnier. Souverain, il est libre dans ses actes pontificaux ; prisonnier, il ne l'est que selon le bon plaisir de ses geôliers. La doctrine qui irait à séparer le Pape Léon XIII de Joachino Pecci, et qui croirait à la possibilité d'avoir Léon XIII libre pendant que le citoyen italien Pecci est comme sujet obligé d'obéir, cette doctrine, dis-je, n'est pas plus vraie appliquée au Pape qu'elle ne l'est appliquée au citoyen catholique, et le bon sens en fait également justice.

Point d'illusion, catholiques ; amis et ennemis nous le disent : la question du pouvoir temporel est la question de la liberté du Pape.

GIULIO.

## A TIR D'AILE

J'avais promis un petit mot de bonjour aux lecteurs de *L'Opinion Publique* ; je le leur envoie par-dessus les chutes de Niagara. Les chutes sont belles, toujours belles : n'en parlons plus, si ce n'est pour renvoyer à tous les poètes et touristes qui en voulant chanter leur tonnerre et leur grandeur, se sont étourdis eux-mêmes sans chanter ni l'un ni l'autre. Une chute là est dangereuse : je l'évite bravement.

Mais savez-vous que Buffalo est, malgré le grand nombre d'Allemands qui l'habitent, une des plus jolies villes des Etats ? A la tête du lac Erié et à quelques pas du Canada, elle doit sans doute plus encore à la seconde raison qu'à la première d'être une ville très salubre et

très fraîche. Ses rues larges, bordées d'arbres verts, ses parterres de gazon émaillés de fleurs et surtout sa population calme et digne reposent agréablement le voyageur des rues brûlantes de New-York et de ses hommes d'affaires. A New-York, on respire le gaz, le soleil et le charbon ; ici du moins, il y a dans l'air quelques bouffées d'une brise parfumée et rafraîchissante. A New-York, on devient quelque peu marchandise et cela bon gré mal gré ; ici on reste homme ou à peu près.

Il en est qui croient à la conquête des Etats-Unis par le Canada : j'en suis un pour plusieurs raisons que je vous donnerai plus tard. Quand est-ce que le Nord a manqué à ce devoir ?

A Buffalo, la conquête avance rapidement, mais chose étrange ! nos soldats ici, ce sont des femmes. Sur la rive américaine, il est un fort avec quelques soldats qui s'amuse trois fois le jour à pointer au soleil, mais plus loin dans la ville, nos vaillantes canadiennes ont bâti une véritable citadelle d'où elles lancent chaque année une grêle de bons exemples et de connaissances utiles. Au premier abord, les Américains eurent peur et s'éloignèrent : des religieuses formées au Canada ! quel contre-sens à leurs yeux d'amener ces gens-là pour élever leurs jeunes filles ! Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Grâce à l'enseignement pratique et solide que les Sœurs Grises de Buffalo ont su donner ; grâce à la noble simplicité de manières qu'elles savent inculquer à leurs élèves, elles ont vu leur vaste pensionnat se remplir de jeunes américaines catholiques. Vous seriez frappé comme moi, mon cher Dumas, du développement intellectuel que leur plan d'études gradué donne à ces jeunes filles, et, j'ose le croire, beaucoup de ceux qui adhèrent à la vieille méthode d'enseignement par hautes pressions sur la mémoire se réconcilieraient vite avec la méthode d'enseignement par assimilation rationnelle, s'ils pouvaient examiner à loisir ce petit monde américain.

Mais où suis-je et que dis-je ? Comme les péchés mignons se commettent facilement en dépit des meilleures résolutions ! Excusez-moi et pardonnez-moi : je n'y reviendrai plus !

X. Y. Z.

## L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, P<sup>re</sup>. BEAUCHARNOIS

### SECONDE PARTIE

#### Histoire religieuse

(Suite)

En 1767 ou vers ce temps, ils tentèrent encore même demande.

Nous reproduisons ici *in extenso*, à titre d'informations et d'originalité, la requête du seigneur Leduc à ce sujet, lui laissant sa forme rustique et cette orthographe qui enjambe par-dessus la licence. Toutefois, avouons-le en passant, *l'art de parler et d'écrire correctement* était alors bien loin d'être accessible à un chacun.

"A monseigneur Jean Olivier Brillant (1) par la Grâce de Dieu et du St Siège apostolique illustrissime et reverendissime Evêque de Québec.

"Supplie très respectueusement Jean-Bte Leduc, seigneur de l'Isle pereau, pierre Dechamp, cidevant capt. de milice, Louis prégean, Baillif, pierre heneau, sous-baillif, Jos. heneau, pierre Montpetit, Etienne chenier, Frs. Bourbonnet, guillaume Lalonde, pierre Leduc, tant en leurs noms tant qu'aux noms du reste des habitants de l'Isle Pereau, ont l'honneur de représenter à Votre Grandeur, que depuis vingt-quatre ans ils soupire après un pasteur spirituel ; ils ont, dès ce tems (2), commencé à sacrifier les Biens temporelle sous l'espoir d'obtenir des secours spirituel ; ils ont mis la main à l'œuvre, et fait construire le carré d'une église de pierre maçonné sur soixante arpens de terre en superficie, que feu françoise Cuillirier alors dame de la d<sup>te</sup> Isle avait donné à cette intention sur la promesse de monsieur mar-

chand (1) grand-vicaire pendant le voyage de Mgr Dosquet (Dosquet) (2) en France ; et lors de son retour à Québec par certaine représentation qui Lui ont été faite que l'Eglise serait trop petite et trop incommode pour une église paroissiale vu quel était scituée à l'extrémité de l'Isle ; et en conséquence mon d<sup>t</sup> seigneur dosquet ne jugea pas à propos d'accorder un curé aux d<sup>ts</sup> suppliants, à moins qu'ils ne fissent une autre église plus grande et dans un lieu plus convenable et à proximité de toutes la d<sup>te</sup> Isle Pereau. c'est pour entrer dans ces vues, que le d<sup>t</sup> J. B<sup>te</sup> Leduc, presentement propriétaire de la d<sup>te</sup> Isle, a fait échange avec monsieur perdue (3), faisant et stipulant, pour feu Mgr. l'Evêque de la d<sup>te</sup> terre concédé à l'Eglise, pour une autre que Mgr. l'Evêque (4) aurait acceptée et approuvée, le seize juillet mil sept cent cinquante-trois, avec permission de construire une église sur y celle, un presbytère pour loger le curé qu'il se proposait de donner aux suppliant. En vertu de quoi, les d<sup>ts</sup> suppliant auraient mis la main à l'œuvre pour une seconde fois, et après avoir charoyé la pierre et fait le mortier de chaux prêt à employer, ils ont été arrêté par les fréquent commandement pour la guerre (5), qui leur ôta le moyen de construire l'édifice qu'ils avaient commencé à un tant (temps) de zelle, et leur fit perdre leur pasteur qu'ils attendaient depuis cy (si) longtemps avec impatience ; car étant renfermé dans une île éloigné des paroisse voisine, et par conséquent toujours en danger de se perdre, faute de pouvoir traverser en tous temps pour avoir un prêtre dans le cas pressant pour leur administrer les sacrement, et étant hors de porté de faire instruire leur enfans, qui reste quelque fois jusqu'à l'âge de dix-huit ans avant de pouvoir faire leur première communion.

"Ces considérations qui de tous tems ont fait désirer un pasteur aux d<sup>ts</sup> suppliant sans qu'ils ait jamais pu l'obtenir jusqu'à présent qu'ils espère monseigneur que votre charité vraiment paternel se laissera fléchir aux cris et gemissements des enfans de l'église et que la Vénération, que votre grandeur a bien voulu porter à feu monseigneur de pombrillant, votre très illustre prédécesseur, vous portera à faire quelque chose en faveur des d<sup>ts</sup> suppliants, pour remplir les engagement qu'il a faite avec eux de leur donner un curé, s'il est possible, et au cas d'impossibilité, d'ordonner à quelqu'un des messieurs les curés voisin de la d<sup>te</sup> isle, de desservir icelle alternativement (alternativement) avec leur paroisse ; c'est le fruit que les d<sup>ts</sup> suppliant espère recueilli de zelle qui a fait exposer votre grandeur à mille differend dangers pour leur procurer les biens et secours spirituel qu'ils attendent depuis cy (si) longtems.

"Ce considerez, monseigneur, vù l'exposé en la présente requette, les travaux infructueux et inutile que les d<sup>ts</sup> suppliant ont fait, leur éloignement des secours spirituel, la prison dans laquelle ils sont enfermé en certaine saison, les promesses qui leur a été faite,

"Il plaise à votre grandeur d'accorder un curé aux d<sup>ts</sup> suppliant ou un prêtre pour leur dire la messe le dimanche tous les quinze jours aux offre que font les d<sup>ts</sup> suppliant de fournir une maison de trente pieds en carré bien lojable pour y recevoir un prêtre et y pouvoir dire la messe jusqu'à ce qu'ils ait construit une église et un presbytère et fournirons une chapelle, les vase sacré et les ornemens nécessaire et outre les dimes qui se perçoivent dans la d<sup>te</sup> isle montant environ à trois cent minot de bled les menue grains au prorata les d<sup>ts</sup> suppliant s'obligent encore : scavoir les indigens de fournir le bois nécessaire pour chauffer celui qu'ils espère obtenir de votre charité en qualité de curé et les plus aisez s'obligent de fournir et donner chacun six livres de rente jusqu'à ce que la d<sup>te</sup> isle soit mieux établie et que les dimes soient suffisante pour subvenir au besoin du curé qu'ils espère obtenir du zelle avec lequel vous travaillé pour l'honneur et la plus grande gloire de Dieu, et pour retour, les d<sup>ts</sup> suppliant offriront leur très humbles prières à Dieu pour la conservation de votre illustre personne.

(signé) JEAN BAPTISTE LE DUC,  
Seigneur."

Cette requête du seigneur Leduc ne fut pas sans effet, bien que Mgr l'évêque de Québec ne jugeât pas à propos de leur accorder tout ce qu'ils demandaient. La raison en fut, sans doute, qu'ils n'étaient pas en demeure de faire vivre un prêtre, malgré leur bon vouloir et leurs offres généreuses. Du reste, les travaux de maçonnerie à l'église étaient presque suspendus. Tout ce que l'é-

(1) Marchand Etienne, né à Québec, le 27 novembre 1707, et ordonné en 1731 ; fut vicaire-général et curé de Boucherville depuis 1734 jusqu'à sa mort, arrivée le 17 janvier 1774. Ce fut pendant le voyage de l'évêque en France (1734), qu'il permit de bâtir l'église en question.

(2) Mgr Pierre-Herman Dosquet, natif de Lille, prêtre de St-Sulpice, arrivait au pays en 1721. Sacré en 1725 par Benoît XIII sous le titre d'évêque de Samos, *in partibus*. Revenu au Canada en 1729, il se chargea de l'administration du diocèse. A son second voyage en France (1734) fut reconnu évêque de Québec. Il repassa au Canada la même année. Il retourna en France l'année suivante, et se démit de son évêché, en 1739, en faveur de M. de l'Aube-Rivière.

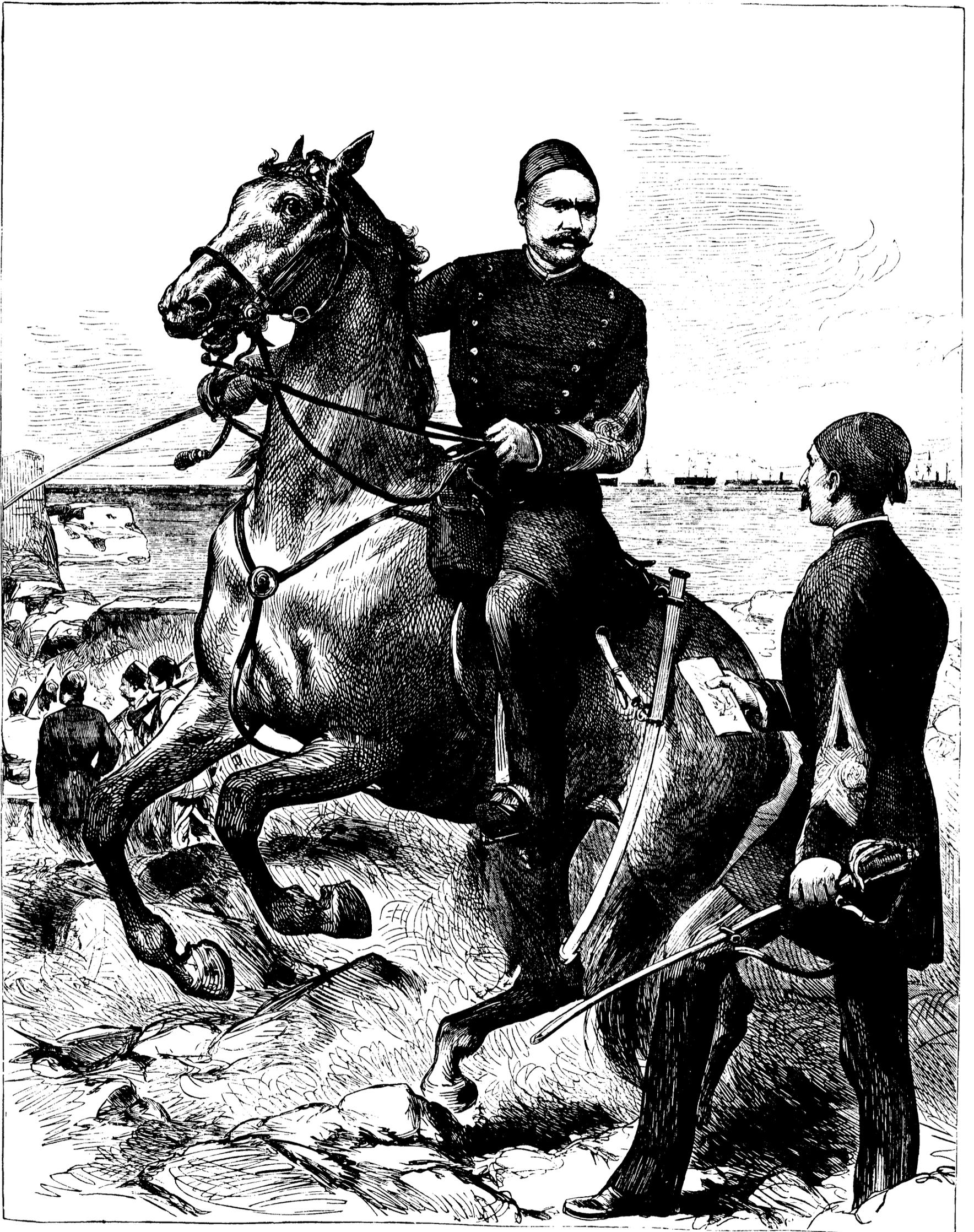
(3) Simon Ls. Pertuis S.S., alors missionnaire de la Pointe-Claire et des environs.

(4) Mgr de Pontbriand.

(5) Il s'agissait des hostilités qui précédèrent la conquête (1760.)

(1) Mgr Briand était arrivé à Québec le 17 août 1741. Choisi par le chapitre le 11 septembre 1764, pour être successeur de Mgr de Pontbriand, il passa en Angleterre en 1764, afin d'obtenir l'agrément du roi. Il reçut ses bulles le 21 janvier 1766 et fut sacré à Paris le 16 mars 1766. Il repassa en Angleterre et arriva à Québec le 28 juin de la même année. Le siège épiscopal était vacant depuis 1760. Il se choisit un coadjuteur en 1770 et se démit de son évêché le 20 novembre 1784. Ce fut Mgr Briand, alors vicaire-général, qui veilla sur les affaires ecclésiastiques de Québec pendant les trois premières années que le pays fut sans évêque à l'époque de la conquête. M. de la Corne (Joseph-Marie) avait réussi à obtenir, dans son voyage de 1764 à Londres, le rétablissement de l'épiscopat canadien (Tanguay).

(2) C'est-à-dire en 1743.



ARABI PACHA

vêque pût faire en leur faveur fut de leur donner une desserte régulière confiée au curé des Cèdres, *par voie de mission*. Les circonstances se prêtaient à cet ordre de choses.

Le 24 juillet 1768, "les habitants de l'anse Vaudreuil et tous ceux établis plus haut," présentent une requête à Mgr Briand aux fins de "bâtir l'église (de Vaudreuil) à la pointe Camagnolle" (1), alléguant que "les habitants de l'île Pérault n'ont pas plus loing pour aller aux Cèdres, à la Pointe-Claire et à Ste-Anne qu'à l'église qu'on bâtirait auprès de M. de Lotbinière." (2)

Dans une contre-requête du 7 septembre 1768, M. de Lotbinière prétend que le site à choisir doit être à proximité de l'île Perrot, afin de favoriser les gens de cette localité.

A cela, l'évêque répondit que le seigneur ne devait "pas beaucoup compter sur l'île Perrot," que l'intention de l'Ordinaire était de ne "pas la détacher de Soulanges," (les Cèdres), vu que le curé avait besoin du revenu curial des deux paroisses pour vivre.

Les soins du curé de Saint-Joseph des Cèdres ne s'étendaient cependant qu'à une partie de l'île. C'est ce que constatait M. de Lotbinière dans sa lettre à Mgr de Québec, du 1er octobre 1768 : "La distribution actuelle de M. le Grand-Vicaire attache à Soulange la majeure partie de l'île Perot." L'autre partie devait dépendre de la Pointe-Claire.

M. Denaut, curé des Cèdres de 1767 à 1789, desservit la mission de l'île jusqu'en 1787. Mais vu qu'on n'y pût ouvrir de registres paroissiaux avant 1786, les baptêmes, mariages et les sépultures se faisaient ordinairement aux Cèdres, lorsque la saison le permettait.

Le grand zèle de M. Denaut ne pouvait souffrir les inconvénients de cet état de choses. Il ne cessa de chercher des moyens d'arriver à terminer la construction de l'église. Il écrivait de Soulanges, 22 mai 1774, à Mgr Briand : "... J'ai donné connaissance aux habitants de l'île pérault du contentement que votre grandeur a ressenti de leur zèle pour leur bâtisse et en ont été touchés, et semblent promettre le redoubler pour mériter de nouveau vos éloges."

(A suivre)

## LE SÉNAT FRANÇAIS ET L'ÉGYPTE

Les affaires d'Égypte ont provoqué une discussion des plus intéressantes au Sénat de France, le 25 juillet dernier. Il s'agissait d'une demande de crédits de sept millions faite par le gouvernement pour subvenir à des frais de réparations de vaisseaux en vue des événements d'Égypte. Le rapport de la commission du Sénat, rédigé par M. Scherer, un républicain, est d'abord soumis au Sénat. Citons quelques extraits qui, tout en accordant les crédits, blâment vertement la conduite du gouvernement :

"Il est un reproche qui nous paraît résumer tous les autres : nous voulons parler du manque d'utilité dans la conduite du gouvernement. De là une certaine obscurité sur les principes qui ont dirigé cette conduite, et, de cette obscurité, les incertitudes de l'opinion qui n'a jamais bien su quel but poursuivait le cabinet et par quels moyens il comptait atteindre ce but.

"On a pu croire qu'après avoir senti tout le prix d'une entente étroite avec l'Angleterre, il avait subordonné cette entente à ce qu'on a appelé assez mal à propos le concert européen. Il a paru de même, qu'après s'être prononcé en faveur du maintien du *statu quo* en Égypte, le gouvernement était désormais tout gagné à l'établissement d'un régime contraire. Est-il téméraire de faire observer que cette absence d'une politique suffisamment intelligible est médiocrement favorable à la solidité de nos relations extérieures ?

"Le manque d'unité de conduite que nous sommes tentés de reprocher au gouvernement s'est surtout manifesté par la proposition de cette conférence de Constantinople, dont l'initiative appartient précisément à notre office des affaires étrangères.

"En prenant part à la conférence, la France cessait d'être maîtresse de ses résolutions.

"Elle faisait plus, elle sacrifiait deux intérêts qui avaient paru jusque-là former les points de repère de sa politique dans la question égyptienne.

"Elle souscrivait d'avance à l'intervention turque, à laquelle la majorité des puissances était notoirement favorable, mais dont M. le président du Conseil avait toujours reconnu les dangers pour nos établissements d'Afrique.

"La France abandonnait en même temps la position privilégiée dont elle avait joui en commun avec l'Angleterre, et dont M. de Freycinet, dans plus d'un discours, avait affirmé l'inviolabilité.

"Ajouterons-nous que cette conférence, à laquelle le cabinet a tant sacrifié, était, dès le premier jour, atteinte dans son autorité par l'attitude de l'Angleterre, et qu'elle paraît en ce moment même sur le point de se séparer sans avoir abouti."

M. de Freycinet, ayant à ses côtés le général Billot

et l'amiral Jaureguiberry, écoute avec tristesse la lecture du rapport de M. Scherer. Le président du Conseil paraît navré du langage énergique de monsieur le rapporteur, et sa désolation augmente encore quand il s'aperçoit que le Sénat, en grande majorité, approuve les paroles de M. Scherer.

Mais laissons M. de Freycinet à sa douleur et arrivons de suite au morceau capital de la séance, au discours remarquable de M. le duc de Broglie. Ce discours ne saurait manquer d'intéresser ceux qui veulent se rendre compte de la position de la France vis-à-vis de l'Égypte et des conséquences de son attitude actuelle.

L'honorable duc n'a jamais mieux parlé, jamais il n'a intéressé ses auditeurs à tel point. Vous savez cependant que M. de Broglie ne compte plus ses succès oratoires, que les victoires qu'il a remportées dans sa longue carrière politique sont nombreuses. M. le duc de Broglie a fait un discours vraiment merveilleux dans cette dernière circonstance.

Il a occupé la tribune pendant près de deux heures, sans qu'une interruption se produisit, sans que l'attention de ses collègues lui ait fait défaut un seul instant. Dès que M. Scherer a terminé sa lecture, M. de Broglie prend la parole.

Avec infiniment d'esprit, l'orateur fait remarquer, en débutant, qu'il lui serait difficile d'être plus sévère dans ses appréciations que le rapport de M. Scherer.

La situation dont on vient de faire le tableau et la critique, ajoute-t-il, est la conséquence de l'abandon de la politique sage et prudente inaugurée par M. Thiers. Cette politique n'avait rien de contraire à la dignité. On l'a cependant abandonnée au moment du congrès de Berlin, pour rechercher des succès faciles et sans péril, de la gloire à bon marché sur des théâtres secondaires.

M. le duc de Broglie examine ensuite les trois affaires qui depuis deux ans ont motivé des demandes de crédits pour armements militaires ; les affaires de Grèce, de Tunisie et d'Égypte. Il considère notre politique en Grèce comme fâcheuse, comme nous ayant laissé peu d'influence dans ce pays et comme nous ayant valu peu de gratitude de la part de la nation contre laquelle nous avons été obligés de nous retourner.

"La deuxième affaire fut celle de Tunisie, qui se rattache pas un lien étroit à la première ; car d'après les révélations faites depuis lors, on peut dire qu'elles naquirent le même jour et furent des enfants jumeaux issus d'une même conception.

"On ne nous avait pas dit cela. On nous avait même dit un peu le contraire : on nous avait dit qu'on revenait du Congrès les mains nettes ; on a négligé de parler de ce qu'on tenait dans la poche. (Rires à droite.)"

L'orateur arrive à la question égyptienne proprement dite, et il fait l'exposé des causes de l'influence française en Égypte.

"Elle tenait surtout au souvenir reconnaissant de ce que nous avons fait pour assurer à l'Égypte une situation indépendante. On se rappelait que le chef d'état-major de Mahomet-Ali, le compagnon d'armes d'Ibrahim-Pacha était un Français.

"On savait aussi que la science et le génie français avaient fouillé le sol de la terre des Pharaons et en avaient exhumé dix siècles d'histoire sous les ruines d'une antique civilisation.

"On nous savait gré, en outre, de ce magnifique canal de Suez, que nous y avons creusé et qui avait ouvert une voie nouvelle en abrégant si heureusement la route entre l'Orient et l'Occident.

"Oui, on savait gré à la France de ce qu'avaient fait les Champollion, les Lesseps et les Mariette. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)"

Cette influence de la France, plus morale que matérielle, se maintenait parce qu'elle était modérée et modeste ; nous avons toujours cherché à marcher d'accord avec tout le monde.

Tout cela a changé en 1878. On ne pouvait évidemment pas songer à exclure l'Angleterre d'un pays où elle avait des racines si profondes et si anciennes. Mais était-il sage de rester en tête-à-tête avec elle. On a transformé les contrôleurs anglais et français en véritables ministres ; on a voulu gouverner administrativement et politiquement l'Égypte.

M. le duc de Broglie cite une circulaire de M. de Freycinet du mois de février 1880, dans laquelle il est dit qu'en s'associant à l'Angleterre en Égypte, on préserverait ainsi le pays du désarroi à l'intérieur et de l'intervention extérieure. Après quarante années d'une politique qui avait pour but d'empêcher le Sultan d'intervenir en Égypte, on est allé le chercher et on lui a demandé de déposer le khédive.

"Ainsi on a ruiné l'influence française en même temps qu'on a éveillé les inquiétudes de ce qu'on appelle le parti national égyptien.

"Je n'éprouve pas, d'ailleurs, un bien grand intérêt pour ce parti national que ses actes, en ce moment, rendent fort peu intéressant : et j'ai été surpris d'entendre ce qu'on en disait à la Chambre des députés, quand on a déclaré que l'évangile moderne, sorti de la

Révolution, reconnaissait les droits de toutes les races. (Assentiment à droite. Très bien !)

"On nous avait parlé tant de fois et en termes si élogieux de notre rôle civilisateur en Égypte ; on nous avait demandé tant d'argent pour remplir notre mission jusqu'au fond du Sahara. que rien ne pouvait nous faire prévoir qu'au nombre de ces moyens civilisateurs fussent la verge et le bâton. (Très bien ! à droite.)"

"Je préfère, quant à moi, le langage de nos humbles missionnaires qui ont toujours mieux servi la France et la civilisation sans jamais outrager personne." (Nouvelle approbation à droite.)

M. de Broglie déclare qu'il n'a aucun mal à dire du contrôle financier.

Au contraire, le contrôleur général a toutes ses sympathies.

"Mais puisqu'on avait la prétention de gouverner en Égypte, il aurait au moins fallu s'y préparer, prévoir des résistances et s'assurer une force matérielle pour appuyer ces prétentions.

"Eh bien ! l'histoire ne croira jamais que deux grands gouvernements aient entrepris une pareille tâche sans s'aviser de préparer les moyens d'y faire face.

"Ils ne peuvent cependant pas prétendre que les événements les aient surpris. La première émeute militaire remonte au 15 mars 1881, et, depuis cette époque, les deux gouvernements n'ont jamais pu se mettre d'accord sur une action commune en Égypte.

"Je ne suis pas membre du parlement britannique, je ne saurais donc avoir la prétention de pénétrer les motifs de ses résistances, les raisons qui lui ont fait repousser l'intervention armée quand nous la voulions et la lui faire souhaiter quand nous ne la voulions plus.

"On ne peut, sur ce point, que faire des conjectures. Peut-être n'avait-on pas grande confiance dans la durée du ministère précédent, mais il serait téméraire de penser qu'on en ait davantage dans le ministère d'aujourd'hui."

Puis, M. de Broglie en arrive à se demander quelle est maintenant la situation. On ne peut en exagérer la gravité ; Alexandrie est en cendres, la colonie européenne est en fuite, les germes de la civilisation sont couverts d'un voile de deuil et de barbarie.

"Par sa conduite énergique, l'Angleterre a sauvé, je ne dirai pas son honneur, car il n'y a pas d'honneur à faire des ruines, mais son prestige. Elle a du moins donné une idée de sa puissance.

"Les colons anglais en rentrant dans Alexandrie virent leurs maisons détruites, mais ils avaient la consolation de voir flotter le pavillon britannique sur les forts et ils pourront dire comme le disait lord Palmerston : *Civis romanus sum*.

"La France est donc plus frappée que l'Angleterre. Que proposez-vous pour remédier à cet état de choses ?"

Et l'orateur passe en revue les divers systèmes que l'on propose pour remédier à la situation, et il termine de la façon suivante :

"Je crois avoir passé en revue les différents systèmes entre lesquels nous pourrions choisir, et dans aucun d'eux je ne vois rien qui me rassure, si bien qu'après m'être plaint, au commencement de ce discours, de la situation de la minorité, je serais presque tenté, à la fin, de me féliciter de la situation qui lui est faite et qui permet à ses avertissements et à ses conseils de n'avoir aucun effet sur les résolutions du gouvernement.

"Je crains, en effet, que la majorité bienveillante qui a suivi le gouvernement à travers les montagnes des Kroumirs et qui a pris en compensation la Tunisie, ne monte avec lui sur les navires qui vont conduire sa politique vers des destinées inconnues.

"Nos votes, nous ne vous les accorderons pas ; mais nos vœux vous suivront et nous serons plus heureux que vous-mêmes, si notre politique extérieure, dont l'abaissement commencé par l'Empire, après une période féconde en glorieux souvenirs, n'est pas compromise par les premiers actes de la République au berceau." (Très bien ! très bien ! et applaudissements répétés à droite.)

M. de Broglie est vivement félicité quand il retourne à sa place. Son superbe discours est unanimement loué !

## LES DIVERTISSEMENTS D'UN DESPOTE

Par une chaude matinée de l'été russe, si court et si brûlant, Ivan Basilowitz n'était pas à son aise. Peut-être avait-il trop mangé, ce qui expliquerait son regard lourd comme celui d'un ruminant, tandis qu'il flânait d'un air bourru sur un divan magnifiquement sculpté et rehaussé de dorures, prenant des postures grotesques comme ces acrobates qui se logent dans un panier ou dans une boîte de violoncelle.

Ivan était glouton. Il aimait même la cuisine à la cosaque ; et si nous en croyons les souvenirs de quelques-uns de ses contemporains, les préparations épicées des épicuriens Kalmoucks n'étaient pas exclues de sa table. Ses déjeuners étaient variés, s'ils n'étaient

(1) Archives de l'évêché de Montréal.

(2) Chartier de Lotbinière, seigneur de Vaudreuil.

pas bons pour sa santé. Du homard, bouilli dans une huile spéciale et fortement parfumée, était son plat favori. Plusieurs sortes de pains chauds, du caviar, des saucisses, des coquillages marinés, formaient la base de son repas du matin ; et quand nous aurons ajouté qu'il buvait en quantité du lait sûr mêlé d'arack, il sera facile de croire que l'esprit de Ivan était quelquefois affecté par les horreurs de la dyspepsie. A cause de cela, il fallait à Ivan des distractions, des exercices stimulants pour l'empêcher de tomber dans une léthargie qui eut été nuisible à sa santé.

Ivan avait fini de déjeuner ; se soulevant sur un coude et saisissant une cloche en argent, qui était placée à sa droite sur un coussin de velours violet, il sonna violemment et se leva, jetant autour de lui des regards d'hyène en colère.

Dans un coin, près de son divan, il y avait un faisceau d'armes de formes curieuses et d'un travail rare. Il choisit parmi elles son instrument favori, une sorte d'épieu long et lourd fait de *liquum vitæ*, monté en argent et muni à son plus gros bout d'une pointe de fer très effilée. Avec cette arme il avait l'aimable habitude de piquer ses serviteurs qui avait surnommé cet épieu "la pointe du diable."

—Quels prisonniers sont arrivés ce matin de la Livonie ? demanda Ivan au malheureux aide de camp de service qui répondit à son appel, et en le blessant légèrement au genou avec son arme acérée.

—Qu'il plaise à votre Majesté Impériale, répondit-il, un détachement est arrivé hier soir avec douze officiers supérieurs dans les fers ; huit sont Livoniens, les quatre autres sont de l'armée finlandaise.

—Bon ! grogna Ivan, remuant sa tête d'ours. Les médecins disent que l'exercice est indispensable à ma santé. Dites au capitaine des gardes de préparer le pont suspendu pour une petite marche.

Ce qu'il appelait un pont suspendu était une passerelle qui partait de la jetée, en arrière du corps de garde, et qui s'avancait en pente jusqu'au-dessus de l'eau. Nous verrons tout à l'heure ce qu'Ivan entendait par une *petite marche*.

Le chemin qui conduisait du corps de garde à la rivière était bordé de chaque côté par une rangée de soldats. Le silence était si profond, que le mot : "attention !" prononcé par l'officier commandant, résonna comme l'explosion d'une bombe. Alors un corps de musique militaire, placé dans la cour, commença à jouer, avec de forts instruments en cuivre, une marche funèbre, et les douze prisonniers sortirent de la cellule voisine du corps de garde, tête nue et les mains attachées derrière le dos. Ils avaient chacun un boulet de quatre livres attaché sur leur poitrine avec de fortes courroies, et ils furent placés à la file au-dessus des deux rangées de soldats.

Ivan apparut alors sur la scène, balançant entre le pouce et l'index "la pointe du diable" ; il s'approcha des prisonniers.

—Par ma foi, un beau groupe de braves ! s'écria-t-il en les examinant, et il les piquait du bout de son bâton ou il leur donnait un coup sur la tête, affectant d'en faire un jeu, et pourtant les frappant assez fort que la marque en restait.

Les prisonniers, tous des hommes jeunes et forts, lui lancèrent des regards de haine et de menaces. Mais ce fut leur seule réponse à ses questions et à ses insultes ; pas un mot ne tomba de leurs lèvres.

—Faites-les avancer un par un en commençant à droite, dit Ivan à l'officier commandant.

Le premier, un Livonien, beau garçon d'une belle taille, fut poussé en avant par les soldats et on lui ordonna de marcher sur le pont suspendu. Quand il en eût parcouru à peu près la moitié, Ivan l'attaqua par derrière, lui enfonça sa pointe de fer deux ou trois fois dans le dos, puis lui en asséna un coup violent sur la tempe, lorsqu'instinctivement sa victime se retourna vers lui pour se défendre. Le militaire étourdi tomba sur le pont, dont immédiatement on tourna une manivelle ; la partie du pont qui s'avancait au-dessus de l'eau s'abaissa tout à coup et le corps tomba dans l'eau avec un bruit sourd.

—C'est bon de s'entretenir la main ! s'écria joyeusement Ivan, en regardant si son arme était toujours en bon état.

Plusieurs des malheureux poussés sur le terrible pont firent autant de résistance qu'il leur était possible avec leurs liens, et les soldats durent les traîner de vive force. Mais Ivan les frappait toujours vivants ou morts avant de les faire tomber dans l'eau. Cet exercice était bon pour sa santé. La dernière victime était un jeune Suédois, d'une taille athlétique, prisonnier de l'armée finlandaise. En arrivant sur le pont et avant qu'Ivan eût pu le toucher de son épieu, il se retourna tout à coup, rompit ses liens par un prodigieux effort et frappant Ivan au visage, il le jeta par terre en s'écriant :

—Monstre, prends cela pour les épouses et les filles outragées de la Finlande.

Puis, échappant aux mains des soldats, il sauta dans la rivière et disparut.

C'était là un des passe-temps ordinaires qu'Ivan Basilowitz se procurait pour oublier sa dyspepsie. Quand les habitants de Novgorod paraissaient mécontents contre lui, il faisait les choses beaucoup plus en grand ;

pas moins de trois mille des citoyens de la ville furent noyés par son ordre en un seul jour.

L'archevêque de Novgorod, épargné jusque là par la clémence d'Ivan, voulut lui témoigner sa gratitude en lui offrant un banquet splendide dans son palais épiscopal. Tandis que les conviés s'amusaient, Ivan fit dire à ses soldats de piller la riche cathédrale de Ste-Sophie et les autres églises ; et quand on fut venu lui dire que ses ordres avaient été exécutés, il dit au prélat :

—Mangez, buvez, jouissez ce soir de ce que vous avez, prêtre, car demain vous serez un mendiant. Qu'est-ce qu'un évêque sans cathédrale, si ce n'est un mendiant ? Et la vôtre est vide ce soir. Otez votre robe et préparez-vous à embrasser la profession respectable que je vous ai choisie.

La profession choisie par Ivan et donnée si gaiement par lui au prélat était celle de montreur d'ours. Il lui fit donner une cornemuse et le força de la pratiquer tous les jours jusqu'à ce qu'il fut capable de jouer les airs à la mode pour faire danser les ours. On lui donna ensuite un des ours de la ménagerie impériale, et il fut envoyé pour parcourir le pays tant que ce fut le plaisir du monarque, dont les favoris reçurent l'ordre de prélever une dime sur ses gains au bénéfice du trésor impérial.

Ivan Basilowitz était d'une avarice sans limites. Il faisait de fréquentes et longues tournées dans son empire, exigeant que tous, riches ou pauvres, lui apportassent en cadeau tout ce qu'ils pouvaient lui offrir, et prenait souvent occasion de ces offrandes pour se moquer des donateurs.

Dans un de ses voyages, un pauvre cordonnier lui présenta une paire de souliers et un navet d'une grosseur extraordinaire. Ivan, qui était ce jour-là de bonne humeur, le nomma cordonnier de la cour et ordonna à tous de payer son ouvrage deux fois le prix, sous peine de mort. Ayant entendu parler de cet acte de munificence, un riche habitant du voisinage pensa qu'il aurait quelque faveur semblable s'il faisait un beau présent au visiteur impérial, et il lui offrit un cheval de prix. Ivan reçut gracieusement ce cadeau, il causa amicalement avec celui qui le lui donnait, et le congédia en lui offrant pour remerciement le gros navet du cordonnier.

En vieillissant, Ivan Basilowitz devint moins féroce ; un de ses biographes le dit du moins en nous donnant de singulières preuves de l'amélioration du tyran. Il devint très doux pour le pauvre peuple, et au lieu de piquer ses serviteurs de son épieu, il en enfonçait la pointe dans les jambes des plus nobles seigneurs de son royaume lorsqu'ils s'approchaient de lui. On dit qu'il jugeait du caractère d'un homme d'après la manière dont il subissait cet outrage. Les excentricités d'Ivan amusaient beaucoup les étrangers résidant alors en Russie, mais en général ils jugeaient prudent de n'en rire qu'avec des amis intimes et discrets. Certains Anglais, cependant, ne furent pas assez réservés dans leurs remarques. Ivan les fit saisir, dépouiller de leurs vêtements et renfermer dans une chambre, sur le plancher de laquelle il avait fait répandre plusieurs minots de pois, et il leur commanda de les ramasser un par un et de les mettre dans des paniers. Quand ils furent complètement épuisés par cette ennuyeuse besogne, il leur fit offrir des rafraîchissements et les congédia en leur recommandant de ne pas être si drôles à l'avenir.

Enfin, les crimes d'Ivan regurent leur châtement. Accablé de doutes et de terreurs, il revêtit la robe et le capuchon des moines, et s'enferma dans un monastère où il mourut désespéré, en proie à des frayeurs terribles.

Telle fut la fin de ce despote, Ivan le Terrible, empereur de Russie, qui conquit la froide et stérile Sibérie, ajoutant une prison à ses possessions.

## CHOSSES ET AUTRES

Nous sommes forcé de remettre au prochain numéro une notice biographique sur M. Gérin-Lajoie, son portrait n'ayant pu être prêt à temps pour celui-ci.

M. Poirier a accepté la candidature contre l'hon. M. Chapleau dans le comté de Terrebonne.

La nomination dans le comté de Jacques-Cartier est fixée au 19 courant et la votation au 26.

Le dernier recensement de la France fixe le chiffre de la population à 37 millions et demi d'habitants.

Nous apprenons que M. Elzéar Gérin, avocat de St-Hyacinthe, a été nommé conseiller législatif en remplacement de M. Gaudet, décédé.

Le télégraphe annonce la mort de M. Frédéric Gaillardet, arrivée lundi en France. M. Gaillardet, littérateur et dramaturge français, était né à Paris en 1805.

La nomination de l'honorable M. L.-O. Loranger,

comme juge de la cour supérieure à Montréal, est gazettée.

Québec, 14.—L'hon. M. Blanchet, secrétaire provincial, a été élu par acclamation, aujourd'hui, dans le comté de Beauce.

Le révd M. Thornburn, MM. DeCelles et Lesueur, qui composent le bureau des examinateurs pour le service civil, ont siégé deux fois déjà pour établir un mode uniforme d'examen.

Le *Courrier du Soir*, de Paris, reproduit une partie de l'excellent article écrit par M. John Lespérance, et qui démontre que la race canadienne-française du Canada n'est pas inférieure à la race anglaise.

On annonce de Washington que le secrétaire de la guerre a donné l'autorisation à un certain nombre de savants français de s'installer au fort Marion, à St-Augustine, Floride, pour faire des observations lors du passage de Vénus.

Le cardinal Manning, archevêque de Westminster, vient d'entrer dans sa soixante-et-quinzième année. Malgré son grand âge il a eu assez de vigueur pour officier dans trois églises et prêcher trois sermons le lendemain de l'anniversaire de sa naissance.

Plusieurs centaines d'hommes de science, appartenant à l'association américaine, fondée dans l'intérêt de l'avancement des sciences, se réuniront en assemblée à Montréal à la fin de ce mois. A cette grande convention, on verra les savants les plus distingués du continent.

La reine d'Angleterre vient de faire amende honorable pour sa nation, à Jeanne d'Arc. Elle a commandé, à la grande manufacture des tapisseries de Windsor, trois grands panneaux représentant le Courage, la Religion et la Pureté. C'est Jeanne d'Arc qui représente la Pureté.

La question de la cession gratuite du marché Bonsecours pour en faire une gare centrale de chemin de fer, est actuellement celle qui intéresse le plus notre ville. Au public de suivre de prêt la marche de ce projet, que s'il était mis à exécution influerait d'une façon si considérable dans l'économie de la métropole commerciale du Canada.

Cinq membres du cabinet fédéral sont nés dans la province de Québec, deux à la Nouvelle-Ecosse, un dans l'Ontario, un dans le Nouveau-Brunswick, deux en Angleterre et un en Irlande.

Suivant leur origine, les ministres se classent comme suit : trois Anglais, trois Canadiens-Français, trois Irlandais, deux Écossais.

Les cinq ministres nés dans la province de Québec sont : sir Hector Langevin, MM. Caron, Costigan, Pope et Chapleau.

Jeudi, le 3 courant, M. l'abbé J.-B. Marcotte, curé de Lavaltrie, rendait son âme à Dieu après une maladie de cinq jours seulement. Il y a quinze jours à peine, lorsqu'il recevait Mgr Fabre en visite pastorale, rien ne faisait présager, malgré son grand âge, qu'il dût terminer sitôt sa carrière sacerdotale. Aussi, c'est avec la plus grande surprise et le plus profond sentiment de douleur que ses paroissiens et ses nombreux amis ont appris la nouvelle de son décès. Il était âgé de 79 ans et 7 mois. Il avait été 55 ans prêtre et 51 ans curé.

M. l'abbé Marcotte était né le 9 janvier 1803, à Deschambault.

Les cinq enfants de M. Gustave Austin, riche américain qui vient de mourir à Burlington (Vermont), ont prélevé sur l'héritage paternel une somme de \$27,000 destinée à la fondation d'un orphelinat sur les bords pittoresques du lac Champlain.

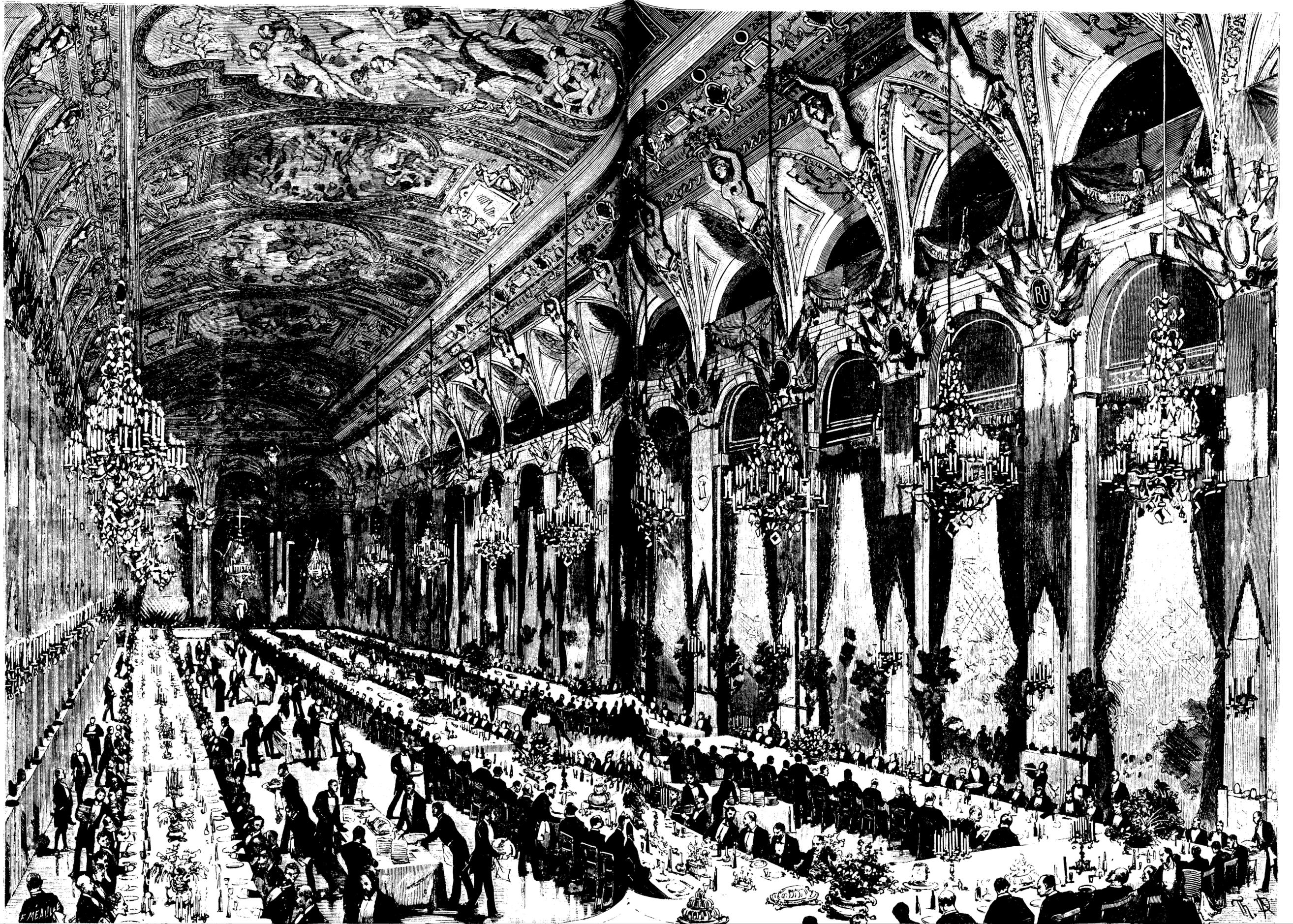
Cette institution sera placée sous la direction de la communauté des Sœurs de la Providence, dont la maison-mère est à Montréal. A la demande de Mgr de Groesbriand, évêque de Burlington, M. l'abbé Michaud s'est chargé de la surveillance des travaux de construction du nouvel orphelinat.

La famille de M. Austin, qui professait autrefois la religion protestante, s'est convertie depuis quelques années au catholicisme.

Salis disait d'un homme qui s'est fait trois cent mille francs avec un banqueroute :

—Eh bien ! le voilà tranquille. Il a de la honte sur la planche pour le reste de ses jours.

Il ne faut pas vous alarmer si vous souffrez de la maladie de Bright ou autre maladie des Rognons, car vous avez un remède certain dans les Amers de Houblon.



## POÉSIE

## LES SOUVENIRS

## Sonnet

Lorsque nous vieillissons, tout lointain souvenir  
Nous est fidèle encore, en dépit des années :  
Les fleurs de notre avril en vain se sont fanées,  
Leurs images en nous ne se peuvent ternir.

Mais au contraire, hélas ! voulons-nous retenir  
De nos impressions les plus récemment nées,  
Elles s'effacent vite et meurent, condamnées,  
Moins anciennes dans l'âme, à plus tôt y finir.

Comme un prompt échanson qui, sans prendre haleine,  
Passe devant la coupe et la tient toujours pleine,  
Le temps passe et remplit la mémoire à plein bord.

Le souvenir nouveau, c'est la dernière goutte  
Qui sous le moindre heurt s'en échappe d'abord.  
Tandis que la première au fond demeure toute.

SULLY-PRUDHOMME.

## LES

## GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX.

## PREMIÈRE PARTIE

## XII

Thérèse rentra à l'hôtel de Thièblemont dans un état d'agitation intérieure qu'elle ne savait ni calmer ni définir.

Cette fièvre—c'était une fièvre—l'inondait d'une chaleur inconnue, et, tout à coup, la secouait de frissons étranges.

Etranges, mais si doux !...

Au matin, elle se réveilla brisée et souriante, se demandant avec bonne foi d'où lui venait une telle impressionnabilité, et rejetant sur les nerfs—cette tête de Turc des femmes—la versalité de ses sensations.

Les petites soirées intimes de l'hôtel de Sandry revêtirent, à partir de cette soirée, un attrait que Thérèse ne leur avait pas soupçonné.

Ce salon jaune, aux austères portraits de famille, où de vieilles gens devisaient de longues heures avec monotonie, cet intérieur suranné où elle avait tant rêvé à vide pour tromper l'ennui, tout cet ensemble vieillot semblait s'animer et vivre, maintenant que Camille Landey l'éclairait d'un rayon jeune et charmant.

Avec lui entraient l'esprit et la gaieté, c'est-à-dire cet esprit moderne et cette gaieté du jour que toute l'amabilité des habitués de la douairière était impuissante à suppléer.

Quand il ne venait pas, l'engourdissement chronique reprenait ses droits. Chaque membre de la petite société retrouvait ses idées ordinaires et se souvenait de ses infirmités.

Madame de Sandry déclarait que son peintre lui était indispensable et la rajeunissait de dix ans.

Les visages expressifs ont des révélations bien indiscrètes. Celui de Thérèse reflétait l'attente avec fidélité, le bonheur avec rayonnement, et se voilait d'indicible mélancolie lorsqu'un incident retenait loin de ses nouveaux amis celui qui leur apportait la meilleure distraction.

C'était chose rare, du reste, que d'attendre en vain l'artiste. Bien vite il apprit à aimer cette maison où, sous les traits d'une belle et noble femme, qui lui avait mis l'inspiration radieuse au cœur, l'amour vrai lui était apparu.

Si cet amour n'avait pas été foudroyant, du moins avait-il été prompt à naître, très rapide à se développer. Bien peu de jours après leur rencontre, Camille aimait très ardemment sa belle Espérance.

Il savourait cette passion idéale comme la plus douce récompense de sa jeunesse laborieuse, comme le plus généreux mobile de ses efforts à venir.

Thérèse le savait-elle ? Lui avait-il dit tout cela ? Non, certes, elle ne l'aurait pas souffert. Elle avait une fierté ombrageuse au moins autant qu'un cœur aimant.

Elle se laissait bercer dans l'atmosphère attendrie qu'il entretenait autour d'elle, sans permettre qu'un mot imprudent éclairât d'un jour trop vif cette sensation exquise et voilée.

Et puis, c'était si bon, même pour l'imagination plus réaliste du jeune homme, de s'aimer ainsi avec un joli mystère et un charme pénétrant.

On ne se voyait qu'en public, on ne se parlait guère qu'avec le regard et le sourire. C'était un adorable roman, tout frais, tout idéal, le roman de la jeunesse et de l'honnêteté.

M. de Thièblemont n'avait point engagé M. Landey à se présenter chez lui.

M. Landey quoique surpris et peiné de cette exclusion tacite, avait trop de fierté pour réclamer contre elle.

D'ailleurs, on s'aimait si bien quand même ;

Madame Albine suivait d'un regard charmé l'entente silencieuse des deux jeunes gens, et d'un regard attentif la tristesse lente à guérir du bel Horace.

Mais enfin, la guérison s'annonçait à quelques lointains symptômes.

La créole avait manœuvré de façon à obtenir ce double résultat. Elle avait rapproché Camille de Thérèse et prouvé jusqu'à l'évidence à M. de Pernissan que ses trente-cinq ans déconfits n'avaient aucune chance de plaire à madame de Thièblemont.

Bien n'était donc plus motivé que la satisfaction qu'elle recueillait de ses calculs.

De Camille et de Thérèse, il n'y avait plus à s'inquiéter maintenant. Ce n'était certes pas la jolie jeune femme, tout enivrée de son rêve, qui gênait ses projets personnels.

De M. de Pernissan, elle prenait encore quelque souci. Le

chagrin de ce mari capricieux, de cet ami inconstant, avait eu une persistance peu ordinaire.

Il fallait que ce qu'on avait pu prendre pour un accès de galanterie oisive eût été un entraînement plus sérieux. En ce cas, la lenteur et la prudence étaient nécessaires pour rentrer en possession de ce serviteur précieux.

Habitude ou tendresse—qui pouvait sonder ce cœur de créole ?—madame Albine n'entendait pas renoncer à un servage qu'elle avait mis plusieurs années à mener à point.

M. de Pernissan était sa chose. Par M. de Pernissan, Sidonie était sa victime. Cela ne devait pas varier. Il eût été plaisant qu'un caprice lui enlevât de telles propriétés !... Et quand elle songeait que si Camille ne s'était pas trouvé là, tout à point, pour être jeté par elle au travers de la vie de Thérèse, elle était exposée à l'abandon le plus ridicule, une colère folle la prenait.

Mais tout allait bien, maintenant, et la mélancolie du bel Horace ne pouvait résister longtemps à l'irritant spectacle de ce bonheur fleuri, de ce bonheur de vingt ans que Thérèse et Camille, forts de leur pureté, ne savaient pas dissimuler.

Sidonie, elle aussi, voyait cet imprudent bonheur et le prenait en commiseration affectueuse, comme on s'émue pour un fleur fragile qu'un coup de vent suffit à briser.

Du reste, ses relations amicales avec Thérèse avaient changé de caractère depuis le jour des confidences ébauchées.

Sidonie avait senti qu'on ne la comprenait pas, qu'on l'aiderait moins encore. Tout en aimant Thérèse, elle avait donc renoncé à en tirer le moindre secours, à en faire l'objet de la moindre diversion.

Elle ne pouvait même se défendre de lui en vouloir un peu pour avoir rejeté si vertueusement l'occasion qui s'était offerte de détruire une influence maudite.

Pauvre Sidonie !... Il fallait qu'elle eût beaucoup souffert pour en arriver à espérer reconquérir le cœur de son mari en le soumettant d'abord au plus ou moins bon vouloir d'une amie.

Ces étranges compromis avec le sens moral ne peuvent naître que dans les âmes ulcérées, pleines de larmes, non chrétiennes surtout.

Sidonie avait beaucoup pleuré.

Elle ne revint jamais sur ce qu'elle avait laissé entrevoir ; seulement, des deux côtés, on sentait que le cœur y était moins.

La fin de l'été s'écoula ainsi.

M. de Thièblemont, que les séductions du club désert retenaient de moins en moins hors de chez lui, y rencontraient toujours l'accueil aimable et doux de sa femme.

Ce n'était point calcul chez Thérèse. Elle était touchée de la bonté courtoise, de la grâce empressée de son mari, et le lui laissait voir.

Elle n'avait point changé ; c'était toujours la même ouverture de regard, la même candeur de manières. Mais quelque chose de recueilli, de vaguement heureux donnait à son sourire une plus pénétrante expression.

Elle n'avait point changé, et pourtant M. de Thièblemont la considérait avec surprise, parfois même avec terreur.

Ce mari de soixante ans qui, sans illusions, avait épousé une pensionnaire pour s'éviter d'en être le mentor, avait l'expérience du cœur féminin.

Ce qui flottait parfois, insaisissable et tendre, dans le regard de Thérèse, lui causait un certain trouble.

S'il n'avait redouté pour sa jeune femme, dont la douce piété le rassurait, ni le scepticisme élégant de madame de Sandry, ni la vertu douteuse de madame Albine, ni la philosophie aventureuse de madame de Pernissan, il ne voyait pas avec le même optimisme la sympathie qu'elle inspirait au peintre de l'Espérance.

Qu'on admirât sa femme, il le trouvait très légitime ; qu'on l'aimât... à distance, il le supportait, à la rigueur. Mais il n'entendait pas que le repos de Thérèse et le sien propre en fussent troublés plus que de raison.

Sa philosophie, quelque grande qu'elle fût, n'allait pas jusqu'à accepter cette décevante conséquence d'un mariage disproportionné.

Il trouva bon de forger des prétextes pour éloigner les soirées de l'hôtel de Sandry. Ce n'était point facile, tant il s'était montré longtemps le commensal assidu.

Un vendredi, pourtant, il alla à l'Opéra. Le vendredi suivant, il avait la migraine. La semaine qui vint ensuite se passa en excursions dans la banlieue, en visites aux musées, en fatigues si positives que, vraiment, il eût été cruel à Thérèse d'exiger de son mari autre chose qu'une courte apparition chez la douairière.

Et cette apparition pouvait encore compter pour un acte de grande complaisance.

Ils vinrent de bonne heure, les premiers, et se retirèrent bien avant le thé, au moment même où Camille Landey, anxieux et mécontent, s'échappait d'un dîner officiel au ministère des Beaux-Arts, pour courir chez madame de Sandry.

Il y avait juste trois semaines qu'il n'avait pas vu Thérèse.

Elle était là, enfin ! ce n'était donc qu'un mauvais rêve !...

Il allait retrouver ses joies perdues.

Non pas. Le cauchemar continuait : le baron emmenait sa femme.

Les deux jeunes gens ne purent échanger qu'un regard, poème de passion muette chez le peintre, plainte résignée chez Thérèse.

Ce soir-là, pour la première fois, madame de Thièblemont, en remontant en voiture, eut une parole amère pour le vieillard silencieux qui plaçait inexorablement sa sénilité entre elle et son soleil.

Le baron ne releva pas cette parole, mais il resta profondément songeur. Le mal était-il déjà assez grand pour que sa douce et passive Thérèse puisât de l'apreté contre lui dans le coin de son cœur, où il espérait s'être fait une affectueuse place ?

L'oreiller de confiance conjugale, où il faisait si bon de dormir, allait-il donc lui être brusquement retiré ? Allait-il falloir, comme le premier mari venu, étudier, soupçonner, craindre ?

Et Thérèse, accotée dans l'angle de sa voiture, ne le reconfortait pas. Elle songeait à Camille.

La persistance du baron à éloigner sa femme des vendredis de la douairière avait jeté Camille dans un état de rage indescriptible. Avec l'illogisme de la passion, il se révoltait contre une mesure odieuse dont le motif lui semblait effroyablement blessant pour sa chère idole.

Eh quoi ! ce vieux mari blasé, usé, ridicule, osait encore être jaloux d'une enfant si pure qu'elle n'avait pas encore abandonné le bout de ses doigts mignons au plus fervent de ses admirateurs !

Eh quoi ! cet homme se permettait d'insulter par des précautions injurieuses cette vertueuse Thérèse dont les lèvres n'avaient jamais articulé l'aveu que ses yeux, moins discrets, laissaient échapper ?

C'était atroce.

Il vint à Camille la tentation de prendre Thérèse dans ses bras et de l'emporter si loin, et de la cacher si bien, que ce vieillard morose ne pût jamais la lui reprendre.

Il lui vint le désir impérieux de briser cette chaîne irritante, de crier brutalement au baron : « De quel droit vos soixante ans s'acharnent-ils à attrister cette rayonnante jeunesse ? »

Il lui vint surtout des colères insensées en songeant que notre civilisation n'admet pas ces enlèvements sauvages, et que nos lois arment les maris, fussent-ils centenaires, du droit de répondre aux indiscrets : « Passez... passez... ma femme est à moi ! »

Chaque jour qui s'écoulait sans lui apporter le bonheur rêvé, le bonheur d'entrevoir Thérèse, ajoutait à son supplice.

Il travailla d'abord, avec une fiévreuse ardeur, pour oublier les heures. En quelques jours il brossa un tableau remarquable qu'un Russe vit et paya fort cher.

En tout autre temps le jeune homme eût été ravi de cette aubaine monnayée, une des formes les plus flatteuses, pour le commerce surtout, de l'encouragement artistique.

Ce jour-là, il reçut la liasse de billets de banque avec une sorte de dépit. L'argent !... pourquoi donc aimait-on si fort l'argent, puisqu'il était impuissant à procurer le seul plaisir qu'il enviât ?

Une semaine s'écoula encore. Son pinceau n'avait plus de finesse, sa couleur plus de charme ; l'inspiration essouffée faisait défaut.

Il ne travailla plus.

Le vendredi suivant, le troisième, il vit madame de Thièblemont chez madame de Sandry, et ne put lui jeter qu'un regard. Comme elle était pâle !... Comme on sentait l'effort douloureux dans le sourire qu'elle appela sur ses lèvres en saluant la douairière !

Avoir attendu trois semaines, et puis ne recueillir qu'un coup d'œil triste, un parfum vague, une vision déjà lointaine, était-ce possible ?

Le hasard avait placé M. de Pernissan dans l'ombre d'une jardinière, près de la porte que Thérèse et Camille franchissaient en sens inverse. Il saisit au passage ce double éclair si doux et si brûlant.

Il en blêmit de jalousie. Il lui sembla que jamais regard de femme n'avait illuminé son cœur de semblables rayons.

M. de Pernissan ne respira que lorsque la vision charmante et attristée eut disparu entre les fleurs du vestibule. Au moins, s'il ne devait plus voir Thérèse, il aurait la satisfaction d'étudier sur le vif le chagrin de l'artiste.

On prétend que les femmes savourent, en friandes qu'elles sont, ces sortes de jouissances. Eh ! les hommes en sont plus gourmets qu'on ne le suppose.

Le bel Horace le prouva bien ce soir-là. Chaque pli qui se creusait au front de Camille enlevait un pli à son front. L'attitude raide du jeune homme donnait à la sienne un redoublement d'abandon.

Quand M. Landey fut contraint de parler, ce qu'il fit d'assez mauvaise grâce, M. de Pernissan se sentit disposé à saisir brillamment le dé de la conversation.

En vérité, cela lui remettait un peu de joie à l'âme d'assister à la visible consternation de son rival. Car c'était bien un rival, avec l'aggravante circonstance d'être aimé, encore ! La fière Thérèse, qui avait si hautainement repoussé ses hommages, daignait se pencher vers l'artiste pour recueillir le chant d'amour qu'il soupirait.

Le bel Horace, quand il pensait cela, grinçait comme un écologiste.

—Ingrat ! souffla tout à coup à son oreille une voix moitié tendre, moitié railleuse.

Et la robe traînante de madame Albine vint caresser ses pieds avec un bruit soyeux.

Un petit frisson crispa sa bouche. Quand il se retourna franchement, madame Albine avait gagné l'autre extrémité du salon.

M. de Pernissan se sentit irrité de ce mot, qui l'eût électrisé jadis. Le passé a toujours tort d'être le passé, même lorsqu'il fut adorable. S'il devient un lien pesant, il est bien près d'être condamné.

M. de Pernissan trouva donc choquant ce retour, et téméraire cette allusion. Pour en punir celle qui se les était permis, il n'essaya pas de la rejoindre, suivant son humble coutume.

Ce fut Sidonie, bien surprise de cette invraisemblable fortune, qui reçut pendant le reste de la soirée les effluves presque affectueuses de ce cœur versatile.

—Il faut qu'il ait été bien maltraité partout... et de toutes, mon pauvre Horace ! se dit madame de Pernissan en se pré-tant avec une joie contenue à ce regain d'amabilité conjugale.

Madame Albine, qui voyait tout, vit bien cela aussi. Elle eut un inimitable haussement d'épaules, mélange de malice et de pitié, auquel ne dut rien comprendre le vicair de Saint-Thomas d'Aquin qui jouait aux échecs avec elle.

Mais pour tout autre que le digne abbé, ce mouvement signifiait clairement :

—A tout perdre, j'aime mieux cela !

(La suite au prochain numéro.)

## Mères ! Mères ! Mères ! ! !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de MCGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

## NOS GRAVURES

## En Orient

La vue de l'intérieur d'une batterie égyptienne nous montre des hommes disciplinés à l'euro-péenne, dirigeant leur feu avec méthode, et sachant plier le fanatisme oriental aux exigences de la guerre moderne.

Quant aux uniformes de l'armée égyptienne, ils ont été dessinés par M. Riou, également d'après nature. Les petites choses sont souvent précieuses comme indications : ces uniformes montrent la tendance des Egyptiens à marcher sur les traces des armées d'Europe. Ils ne sont guère plus chamarrés que les nôtres et sont fort appropriés au climat du pays. Tout cela ne promet peut-être pas à l'Angleterre une tâche aussi facile qu'on pourrait le penser.

## Arabi Pacha

Un correspondant d'Espagne donne des détails bien curieux, mais un peu extraordinaires, en vérité, sur l'origine d'Arabi Pacha, qui ne serait, d'après lui, qu'un vulgaire renégat et un aventurier hardi. Nous reproduisons cette histoire tout en laissant la responsabilité à son auteur.

A Denia, dans la province d'Alicante, est depuis longtemps établie une famille d'humbles cultivateurs qui porte le nom d'Arabi. Cette famille se compose de cinq personnes : Francisco Arabi, le père ; Dolorès, la mère, et trois enfants, dont deux filles. Une de celles-ci a été mariée à un matelot de la flotte, qui se noya sur les côtes de Mozambique lors du naufrage de la frégate le *Duc de Lotoman*. Le père est aujourd'hui un vieillard de soixante-dix-sept ans. Il est connu dans le pays sous le nom de *Tio Arabi*. Son fils aîné, Toni, disparu depuis de longues années, serait le renégat qui occupe actuellement le pouvoir en Egypte. Il navigua dès l'âge le plus tendre, et par son intelligence et son habileté, il parvint rapidement aux grades de pilote, puis de contremaître. Pendant sept ans, il servit à bord d'une goëlette de la matricule d'Iviça, dans les Baléares, le *Général Infante*, laquelle fit également naufrage. Dans un de ses voyages sur la côte de Tunisie, Arabi eût une discussion avec son capitaine ; il le frappa, et redoutant le châtiement qui devait en résulter pour lui, il chercha un refuge auprès d'une troupe de maraudeurs qu'il avait rencontrée par là.

Deux ans après, on apprit au pays qu'il commandait un navire tunisien et qu'il avait embrassé la religion mahométane. Ce furent les dernières nouvelles qui y parvinrent sur son compte. Depuis cette époque sa famille était restée dans l'ignorance de ce qu'il était devenu, lorsque tout à coup s'est fait autour de sa personne l'immense bruit dont l'écho est parvenu jusqu'à Denia. De là, joie extrême du *Tio Arabi* et de toute la famille, qui donnent à tout venant des détails sur l'enfance de l'agitateur de l'Egypte. C'était, paraît-il, un fort joli garçon qu'Arabi, lorsqu'il était Espagnol et chrétien. Il avait le regard mélancolique et doux, le nez un peu gros, la chevelure noire et touffue, la figure ovale. Il portait d'habitude la moustache, et sa lèvre inférieure, un peu épaisse et avancée, à la façon des vieux portraits de la maison d'Autriche, imprimait à l'ensemble de sa physiologie un air de dédain fort caractérisé. Peu souvent on le surprenait à rire ; il était généralement pensif. Dans ses divers voyages en France il avait appris à parler assez couramment le français.

## Inauguration du Nouvel Hôtel de Ville de Paris

Dans les illustrations de ce jour nous donnons à nos lecteurs une gravure représentant la grande Salle des Fêtes du nouvel Hôtel de Ville de Paris au moment du banquet d'inauguration. Nous donnons aussi les figures des deux grands architectes de talent qui ont mené à bonne fin cette grande œuvre, Messieurs Ballu et de Perthes. Le premier, qui était officier de la Légion d'Honneur a été nommé commandeur et le second chevalier. Cette fête a eu lieu le 13 juillet dernier.

Les invités se sont réunis dans la salle du conseil municipal, transformée en salle de réception pour la circonstance.

A 5½ heures le Président de la République est arrivé, conduit par le préfet de la Seine et le président du conseil municipal. Il est allé se placer au fond de la salle. M. Floquet lui a présenté M. Lavastre, l'habile décorateur qui a exécuté le plafond provisoire de la salle des Fêtes, et M. Riffault, le grand entrepreneur qui a construit presque toutes les maçonneries du vaste édifice, auxquels il a remis la croix de chevalier de la Légion-d'Honneur. Puis tous les invités sont venus le saluer.

A six heures et quart, on s'est rendu à la salle des Fêtes. L'ordre du cortège avait été soigneusement réglé d'avance. On avait eu la précaution de donner à chaque invité un plan de la salle et des tables, contenant toutes les indications nécessaires pour qu'il pût trouver sans peine sa place. Mais la salle est si grande et les tables si longues, qu'il s'écoula bien dix minutes avant que

tout le monde fût assis. De ci de là on remarquait quelques vides ; M. Gambetta, subitement appelé auprès de sa mère, malade, n'est point venu. Au dernier moment quelques invités ont été empêchés.

Le Président de la République présidait la table d'honneur. Les autres tables étaient présidées par des conseillers municipaux.

Cent quarante maîtres d'hôtel en habit noir et en cravate blanche, les lèvres et le menton rasés, un flot de rubans aux couleurs de la ville, bleu et rouge, à la boutonnière, faisaient le service, qui a été très rondement mené. Il y aurait eu un tableau bien intéressant à faire les coulisses d'un grand banquet. Plusieurs salles avaient été abandonnées aux cuisiniers. Là des bataillons de marmitons dans le costume traditionnel, le tablier blanc et la toque de calicot, préparaient en grande hâte les plats qu'emportaient les maîtres d'hôtel. Tantôt s'alignaient sur les tables des files de canetons, tantôt des bandes de poulardes que l'on dressait dans la vaisselle argentée. Tantôt on bâtissait adroitement les frères clochetons des chauds-froids, tantôt les tours plus solides des glaces. Après avoir pris la physiologie de la salle des Fêtes, les dessinateurs venus au banquet n'ont pas manqué de faire un tour aux cuisines, où on les voyait noter à la pointe du crayon une foule d'incidents pittoresques.

Au dessert trois discours furent prononcés par le Président de la République, M. Floquet, préfet de la Seine et M. Gougeon, président du conseil municipal de Paris.

Des salves d'applaudissements ont salué ces trois discours.

Il était huit heures. Le banquet était terminé. Les invités, dans l'ordre réglé par le cérémonial, arrêté d'avance, sont revenus dans la salle du conseil municipal, où le café était servi. En une heure, les couverts et les tables, toutes les traces du banquet ont disparu, et vers neuf heures, quand a commencé la réception, la salle des Fêtes et la salle Saint-Jean transformées en un immense buffet, ont pu être ouvertes au public. On juge aisément de ce qu'a dû être une réception pour laquelle huit mille invitations, adressées exclusivement à des hommes, avaient été données. On visitait le monument, on parcourait les salles, on s'arrêtait un moment au buffet et on repartait. Grâce aux mesures prises, cette masse énorme a pu circuler sans la moindre confusion.

De la salle du conseil municipal on jouissait d'un spectacle grandiose qui restera inoubliable pour ceux qui l'ont vu. Des portiques lumineux faisaient façade sur la place, puis, tournant dans l'avenue Victoria, formaient une avenue lumineuse qui montait dans le lointain jusqu'à un immense soleil de verres de couleur, installé près du Châtelet. Des cordons de gaz couraient sur des maisons de la place et de l'avenue, et en dessinaient l'architecture.

Les deux fontaines de la place, éclairées à la lumière électrique, semblaient ruisseler de diamants ; des cordons de globes lumineux pareils à d'énormes perles entouraient les plateaux sur lesquels elles sont construites. Sur la gauche, le pont d'Arcole disparaissait sous des guirlandes de feux rouges et bleus, les couleurs de la ville.

Cela était fort beau, mais cela n'était rien encore. Cette immense place, cette immense avenue Victoria étaient remplies de la foule la plus dense qu'on puisse imaginer. Combien étaient-ils ? Deux cent mille ? trois cent mille ? Qui pourrait le dire ? Ce formidable rassemblement éveillait l'idée de l'Océan : comme lui, il avait des vagues qui venaient battre contre le cordon de municipaux et de sergents de ville alignés devant l'Hôtel de Ville ; des poussées irrésistibles faisaient onduler ce cordon qui empêchait la foule de se briser contre les murs. Parfois, comme un navire en détresse, on apercevait une voiture d'invités qui, au lieu de gagner la place Lobau, s'était égarée dans l'avenue Victoria : elle essayait vainement de gouverner au milieu des courants qui agitaient cette mer humaine, on voyait la houle la rouler et la balancer exactement comme elle fait d'une barque.

Et toute cette foule, s'enivrant de sa propre joie, chantait, et, quand elle avait chanté, elle s'applaudissait elle-même. On lui répondait par des applaudissements de la salle du conseil municipal. Là, les chœurs de l'Opéra, installés dans les tribunes, essayaient de se faire entendre, mais la grande voix, l'immense clameur, ce chœur aux cent mille poitrines qui partait d'en bas, couvrait tout, c'était lui qu'il fallait écouter. Si bien que, vers onze heures, les choristes sont venus se mettre aux fenêtres et ont entonné la *Marseillaise* pour se mettre à l'unisson. Alors la scène est devenue indescriptible. Probablement on n'entendra jamais plus cela, ce concert de tout un peuple. A ce moment-là la population parisienne a vraiment consacré son nouvel Hôtel de ville. Et il nous revenait devant cette étonnante manifestation la même réflexion que le matin à l'inauguration du monument de Michelet : Ah ! si de pareilles fêtes où la concorde est un moment réalisée par l'unanimité de l'élan des cœurs ; si de pareilles fêtes pouvaient laisser un souvenir dans les esprits, si elles pouvaient avoir des conséquences durables, si elles nous laissaient un peu moins divisés !

## L'EXPOSITION PROVINCIALE

Nous croyons de notre devoir de faire, comme l'an dernier, un appel à nos compatriotes canadiens-français pour les engager à faire tous les efforts possibles afin de figurer dignement à la prochaine exposition provinciale qui aura lieu à Montréal en septembre prochain.

On ne doit pas perdre de vue que ces expositions sont très utiles et qu'il est du devoir de tous ceux qui sont engagés dans les arts, les manufactures ou l'agriculture d'y contribuer, s'ils veulent le progrès de leur patrie et leur avantage personnel.

Car, outre qu'elles sont un moyen d'encouragement du progrès matériel, elles contribuent à faire connaître les ressources naturelles du pays, ses productions, son état actuel au point de vue des arts, des manufactures et de l'agriculture.

Déjà la province de Québec a prouvé en maintes circonstances qu'elle était dans une voie d'avancement remarquable ; il s'agit donc cette année de démontrer que cet avancement s'est continué.

C'est pourquoi nous invitons tous ceux de nos compatriotes français qui peuvent contribuer à la prochaine exposition de la faire avec zèle, afin de ne pas mériter le reproche d'apathie que nos compatriotes anglais nous adressent souvent.—(*Le Monde*).

## Incendie à Saint-Sauveur de Québec

Vers minuit et demi, samedi dernier, le feu se déclara dans les écuries de M. Dion, côté est de la rue Sauvageau, Saint-Sauveur, en face du presbytère des Révérends Pères Oblats.

Le feu se propagea avec une rapidité effrayante, et il avait déjà fait des ravages quand l'alarme fut donnée et les pompiers rendus sur le théâtre de l'incendie. Les maisons voisines, qui étaient en bois, fournirent un nouvel aliment aux flammes qui dirigèrent leurs ravages vers la ville. Le feu s'arrêta à la maison en brique de M. Tanguay, sur la rue Sauvageau, mais s'attaqua en arrière, dans la boutique de carrosserie de M. Prosper Giroux, sur la rue Saint-Valier. Cette grande boutique était en bois, et contenant des huiles, vernis et autres matériaux inflammables, l'incendie reprit de nouveau toute sa force et consuma les deux grandes maisons en briques à trois étages, situées à l'est et à l'ouest, appartenant l'une à M. Plamondon, et l'autre à M. Pierre Giroux et à madame veuve Leclerc.

Pendant tout ce temps, les brigades de feu de Québec et de Saint-Sauveur travaillaient avec l'ardeur accoutumée, mais leurs mouvements étaient beaucoup gênés par la foule qui encombrait les rues.

Voici les noms de ceux qui ont souffert des pertes dans ce désastre. Sur la rue Sauvageau : M. McHugh, ouvrier, \$700 ; M. Blouin, boucher, \$1,200 ; M. Dion, fabricant de fleur préparée, \$4,000 ; M. Lapointe, pilote, deux maisons, \$3,000 ; M. Labrecque, laitier, \$2,000. Il y a aussi quelques petites maisons sur la rue Demers qui ont été brûlées.

Sur la rue Saint-Valier, dans la maison de M. Plamondon : M. J. Plamondon, marchandises ; N. O. Ruel, peintre ; M. Gagnon, meublier. Dans la maison de madame Leclerc : M. Nolet, notaire ; Mlles Castonguay et Vaillancourt, libraires, M. J. Leclerc, cordonnier.

Toutes ces personnes ont été victimes de l'incendie.

Comme dans tous les grands feux, il y avait des individus sans foi ni loi qui profitaient de la confusion générale pour s'emparer de tout ce qui leur tombait sous la main. Quatre ou cinq personnes seulement ont reçu des blessures de peu de gravité.

La magnifique église de Saint-Sauveur a été sauvée.

Amusante coïncidence.

Un homme mal élevé, passant devant la nouvelle horloge de l'Hôtel-de-Ville de Paris, à une heure du matin, fait un bruit connu au moment où l'heure sonne :

—Tiens ! s'écrie-t-il joyeux, je vais comme l'Hôtel-de-Ville !

Il n'y a aucun danger si vous faites usage des Amers de Houblon, un puissant remède contre toutes les maladies du foie, des Rognon et diabète.

**La Consommation guérie.**—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorge et autres maladies des poumons ; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, franc de port, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. Noves, 148, Power's Block, Rochester

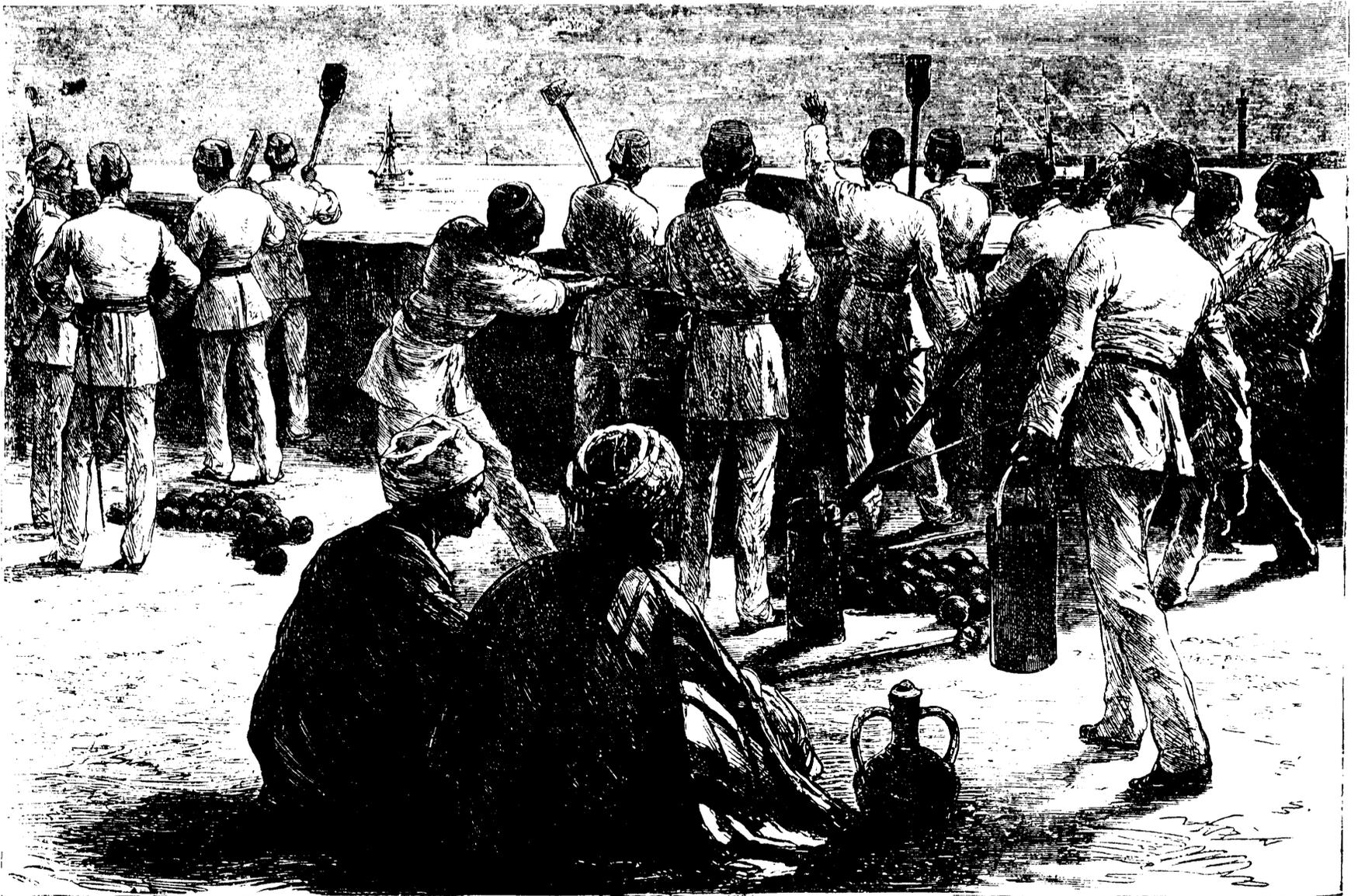


M. BALLU



M. DE PERTHES

ARCHITECTES DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS



EN ORIENT—INTÉRIEUR D'UNE BATTERIE ÉGYPTIENNE

**NOUVELLES DIVERSES**

L'église juive de Montréal est menacée d'un schisme.

On dit qu'il y aura une session de la législature de Québec cet automne.

L'exposition annuelle de la société d'horticulture de Québec aura lieu les 30 et 31 du présent mois.

Le *Star* dit que la compagnie du Grand-Tronc a acheté le chemin de fer de Longueuil et Sorel.

Un Suédois vient de trouver un modèle de steamers à marche rapide qui pourront traverser l'Atlantique en cinq jours et demi.

Une autre tentative a été faite pour faire dérailler un convoi de fret entre la station de Bélair et le Pont Rouge sur la ligne de Montréal à Québec.

On annonce que le grand duc Nicolas de Russie, fils du grand duc Constantin et cousin germain du czar, est impliqué dans le dernier complot nihiliste.

Le choléra augmente dans le voisinage de Yokohama et de Tokio (Japon). On enterre les cadavres des victimes aussitôt après leur mort.

D'après un rapport du Pacifique Canadien, il y aurait, dans Manitoba, environ 300,000 acres en culture, dont la moitié en blé. On compte sur une récolte de trois millions de minots.

Les sauterelles ont fait de grands ravages en Italie, le mois dernier. On en a pris sur le territoire de la commune de Vérone, le 17 juillet, 60,000 livres. On en a déjà détruit dans la province 160,000 livres, ce qui a nécessité une dépense de \$4,000.

Nous apprenons que les directeurs du Pacifique Canadien ont décidé de construire l'embranchement de Pembina à Morris. La propriété a déjà pris de la valeur dans tous les endroits que traverse la ligne.

Les journaux de Québec disent que la colonisation au lac Saint-Jean progresse rapidement. Une demi-douzaine de paroisses ont été ouvertes, dit-on, dans le cours de l'année.

Une dépêche de Baltimore annonce la mort, à l'âge de 45 ans, de la sœur Agnès Guibert, qui depuis plusieurs années enseignait la musique dans le couvent catholique de cette ville. Sous la robe de bure de la religieuse se cachait, paraît-il, une véritable artiste.

Le major Hébert, de la batterie B, en garnison à Kingston, va faire du service dans l'armée anglaise en Egypte. On lui paiera ses frais de voyage jusqu'en Angleterre; et pendant son absence on lui accordera un dollar par jour.

Le nègre Adam Harmless, qui était l'homme le plus vieux des Etats du Sud, et probablement de tous les Etats-Unis, est mort il y a quelques jours en sa résidence, à McKinney, Texas, âgé de 120 ans.

Jamais Chicago n'a vu du blé semblable à celui contenu dans les deux mille wagons, qui ont apporté les premiers chargements de la nouvelle récolte; la moyenne du poids est de beaucoup au-dessus de 60 livres par minot.

Mademoiselle Emélie Deschesnes, fille de M. Alphonse Deschesnes, de la paroisse de Sainte-Anne Lapocatière, s'étant fait blesser au pied par une machine à faucher, les médecins ont jugé l'amputation nécessaire.

L'opération a été pratiquée avec beaucoup d'habileté par les Drs Desjardins et Gosselin; et la jeune fille, bien que très faible, est considérée aujourd'hui hors de danger.

Il paraîtrait que l'on a acquis de nombreuses preuves que le 60ème régiment de carabiniers a éprouvé une défaite désastreuse dans l'engagement qui a eu lieu dans la nuit du 1er août, en arrière d'Alexandrie.

Les fortifications élevées par Arabi-bey, deviennent de plus en plus formidables.

un montant de \$32,000, pour fourniture de machines, l'autre par la Banque du Peuple, pour une pareille somme. Deux ou trois syndicats sont en formation pour le rachat des usines et la fabrication du sucre de betteraves, avec les mêmes machines, dans les mêmes bâtiments, mais sous un autre raison sociale que celle de la compagnie actuelle. Les fermiers des environs de Berthier sont, dit-on, très anxieux de voir rester cette industrie dans leur district. Les biens meubles de la compagnie ont été vendus il y a quelque temps, et naturellement l'usine ne fonctionnera pas cette année.

Des nouvelles de Hong-Kong (Chine) rapportent que la mission catholique établie à Pei-hun et dirigée par des prêtres français a été attaquée par la populace. Le père Jonraux, supérieur de la mission et un domestique, ont été tués. Tous les autres missionnaires ont été blessés.

Sous peu va s'ouvrir à Rochester une exposition d'objets ayant rapport aux pompes funèbres et à la mort en général, corbillards, cercueils, vêtements et livrées de deuil, procédés d'embaumement, monuments funéraires, etc. Des prix seront aussi accordés aux musiciens dont les marches funèbres seront jugées exciter le plus vivement des sentiments de douleur.

Il est question d'une exposition semblable à Toronto. La plupart des journaux y sont opposés.

On annonce que dimanche, à St-Philippe d'Argenteuil, une femme protestante âgée de trente ans abjura publiquement son erreur et entra dans le sein de l'Eglise catholique. Cette femme, nommée Martha Dickson, et de la secte des méthodistes, était mariée depuis un an à un catholique, John Fitzgerald. A l'autel, le jour de son mariage, elle avait promis d'étudier la religion et de l'embrasser si elle y trouvait une assurance de salut. Et inévitablement, comme toute personne de bonne foi, elle y trouva la vérité.

Il n'y a pas longtemps encore les paroissiens de St-Philippe ont été les heureux témoins de la conversion non moins éclatante d'une autre jeune personne du nom de Mitchell, aussi mariée à un jeune catholique.

En soirée :  
—Vous allez nous faire entendre quelque chose ? dit la maîtresse de la maison à un pianiste chevelu.  
—Impossible, madame.  
—Par exemple !  
—J'ai pris un froid hier... j'ai les mains raidies et je ne pourrais faire chanter le piano.  
—Ah !... alors vous avez une *extinction de doigts* !

**LES ÉCHECS**

Montréal, 17 août 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

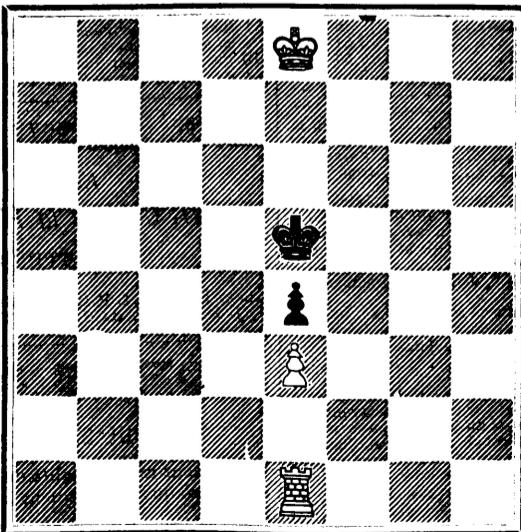
**SOLUTIONS JUSTES :**

No. 321.—MM. F. H. Gingras, Trois-Rivières; H. Lupien, J. Maurien, Québec; L. Dargis, Montréal; E. Legault, Ottawa. N. P., Sorel; L. O. P., Sherbrooke; A. P., Arthabaska; V. Gagnon, S. Tudeu; Un ami, Saint-Hyacinthe; N. H. Guérin M. Lafrenâie P. Fabien, Montréal; Un amateur, Terrebonne.

**PROBLÈME No. 322.**

Composé par M. D. MERCIER.

NOIRS.—2 pièces.



BLANCS.—3 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

**SOLUTION.—No. 321.**

Blancs. 1 C 6e D 2 Mat. Noirs. 1 Ad libitum.

M. Thos. Claydon, Shelbourne, Ont., écrit : J'ai souffert depuis trente ans de douleurs dans le dos et j'ai essayé tous les remèdes annoncés, sans soulagement. Depuis longtemps on me recommanda de faire usage de l'*Huile de St. Jacob*, et après en avoir essayé une bouteille, les douleurs cessèrent. Je suis complètement guéri. Je ne puis trop proclamer l'efficacité de ce remède. M. W. Weeckley, aussi de Shelbourne, raconte qu'il a souffert longtemps du rhumatisme et ce n'est qu'après avoir fait usage de l'*Huile de St. Jacob* qu'il éprouva du soulagement qui se continue; il la recommande à tout ceux qui souffrent.

B..., un vieil avare, agonisait.  
—Il n'a plus sa connaissance, disait sa femme.  
—Nous allons voir, dit le médecin.  
Et, élevant la voix :  
—Il faut aller chercher tout de suite un flacon de cet élixir... C'est cent francs.  
—C'est trop cher, fit le moribond, entr'ouvrant les yeux.

**COLLÈGE D'OTTAWA**

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

CONFÈRE LES GRADES UNIVERSITAIRES.

LES COURS S'OUVRIRONT LE 6 SEPTEMBRE.

COURS COMMERCIAL ET COURS CLASSIQUE.

On donne une attention toute spéciale à l'étude des sciences pratiques. L'anglais est la langue officielle du Collège, mais les deux langues, anglaise et française, y sont également enseignées et parlées. L'enseignement du dessin entre dans le Programme et se donne gratuitement. Les différents Départements de l'enseignement et de la discipline sont confiés à des prêtres d'une longue expérience.

On veille avec un soin tout paternel à la conduite, à la santé, et aux progrès des élèves. Les parents reçoivent un bulletin mensuel.

Le Collège est éclairé au gaz, chauffé à l'eau chaude et pourvu de bains à l'eau froide et à l'eau chaude. Cours vastes et spacieuses. Gymnase complet. Maison de campagne à un mille de la ville.

Les départements domestiques sont sous les soins des Sœurs de la Charité.

**MEDAILLES PAPALES**

Sa Sainteté Léon XIII vient de donner au Collège d'Ottawa une marque de haute distinction, en accordant une médaille annuelle pour les élèves du cours de Philosophie.

Pour tout ce qui concerne le cours d'études, la méthode d'enseignement, les examens requis pour les Grades Universitaires, voyez le Prospectus, que l'on envoie sur demande.

CONDITIONS : Pension, Enseignement, Lit et Garniture, Lavage et Honoraires du Médecin, payables d'avance au commencement de chaque terme, en Septembre et en Février.

COURS COMMERCIAL..... PAR ANNÉE \$150  
" CLASSIQUE..... " 160



**AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND**

**AVIS AUX ENTREPRENEURS**

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, désignée sous le No 34, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans le roc."

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après vendredi, le 18e jour d'août prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes. Il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.  
Dépt. des chemins de fer et canaux,  
Ottawa, 15 juillet 1882.

VARIÉTÉS

Un prédicateur, voulant capter l'esprit de ses auditeurs, joignait des gestes très énergiques à sa parole, et faisait retentir les rebords du devant de la chaire de formidables coups de poing.

Le bedeau qui se trouvait à côté de lui, lui dit :

—Prenez garde, monsieur l'abbé, vous savez que la chaire est faible.

—X... s'est battu hier matin.
—Où ça ?
—Dans le bois de Meudon.
—A-t-il été blessé ?
—Peuh ! on a été obligé de le fouiller pour trouver sa blessure.

Bien juste.
—Les dévots sincères, qui aiment à suivre les processions, sont des gens d'une franchise indéniable.

—Pourquoi ?
—Parce qu'ils font publiquement des processions de foi.

Chambre à louer.
—De quel prix est la chambre, monsieur ? demande une ouvrière à Son Altesse le concierge.

—Trois cent cinquante francs.
—C'est bien cher, mais puisque je ne trouve rien, voulez-vous me la montrer ?

—Parfaitement, mais je prends un franc pour ma peine de monter sept étages.

—Le voici.
On monte.

—Mais... on ne peut pas se loger ici !
—Pourquoi donc cela ?

—Ici ma chaise, là ma table, dans ce coin la fontaine... et il n'y a plus de place pour rien.

Le concierge, suffoquant :

—Ah ! ça, est-ce que vous auriez un lit par hasard ?

Par une pluie battante de ces jours derniers, Calino se promenait tranquillement sur le boulevard, les mains dans ses poches.

—Pourquoi n'avez-vous pas pris de parapluie, lui demande un ami.

—C'est trop gênant sur les trottoirs quand il pleut.

Un avare, regardant un de ses amis qui vient de prendre son second bain, et haussant les épaules :

—Deux bains de dix minutes chacun ! au lieu de n'en prendre qu'un seul et d'y rester vingt minutes !

Le maire d'une commune des environs du département de la Seine voit, il y a quelques jours, entrer chez lui son domestique qui lui annonce qu'il ne peut rester plus longtemps à son service.

—Et pourquoi voulez-vous me quitter ? Etes-vous mécontent de vos gages ?

—Non, monsieur.

—Avez-vous trop à faire ?

—Non, monsieur.

—Alors...

—Eh bien, c'est parce que monsieur n'a pas illuminé le jour de la fête du 14 juillet.

Un monsieur entre à l'école de natation.

On lui donne au contrôle un numéro en zinc en lui recommandant de le fixer soigneusement au caleçon.

—Pourquoi ce numéro ?

L'employé, d'un ton calme :

—C'est pour qu'on reconnaisse les noyés !

Souvenir de voyage de notre confrère D..., retour de Suisse.

Dans le cours d'une ascension, son guide lui montre un pic très escarpé :

—Vous voyez cette pointe ? C'est de là-haut qu'un Anglais s'est tué, il y a trois ans.

—Par accident ?

—Non, pour son plaisir.

Entendu à la Morgue :
Une femme d'une cinquantaine d'années vient réclamer son fils, âgé de vingt ans, qui a disparu depuis quelques jours :
—Quelle profession, dit l'employé ?
—Il travaillait dans les porte-monnaies...
—Eh bien, alors, voyez à la prison.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

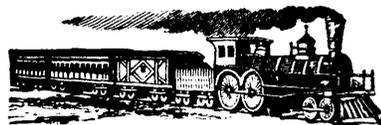
La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Ete—1882

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with 2 columns: Train name and departure time. Includes routes like Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, Cacouas, etc.

Ces trains viennent en connection à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence," partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas du fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Rasticoche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard et tous les points des Provinces Maritimes.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est. No. 136, rue Saint-Jacques (au face du Saint-Lawrence Hall) Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef. Moncton, N.-B., 1er juin, 1882—52 f.

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal AOUT 1882

Table of postal schedules with columns for destination (Ontario, Québec, etc.), time, and status (Distributions, Fermées).

A. BELANGER MEUBLES

PREMIERE CLASSE
Spécialité d'Ameublements de Salon
276 RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables

Mousseau, Archambault & Lafontaine, AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTREAL. Hon. J. A. MOUSSÉAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE) CAPITAL ..... \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches de l'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages. Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur.
1 machine brevetée à vernir les étiquettes.
1 machine électrique à vapeur.
4 machines à photographie.
2 machines à gravure photographique.
2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTREAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSAU, L.L.B.

LORGE & CIE. 21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c

caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromes, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,